



BARRIÈRE

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

EXERCICE 2022/2023



Société Casino de Trouville

Casino Barrière de Trouville sur Mer

Sommaire



INTRODUCTION

- A. Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- B. Renseignements juridiques

PARTIE 1 - DONNEES COMPTABLES

- I. Rapport financier
- II. Patrimoine
- III. Engagements financiers

PARTIE 2 - ANALYSE DE LA QUALITÉ DES OUVRAGES ET DES SERVICES

- I. Mesures de la qualité de service
- II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers
- III. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs
- IV. Développement durable et RSE

PARTIE 3 - ANNEXE : COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

- I. Compte-rendu financier
- II. Compte-rendu technique

PARTIE 4 - PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

DOCUMENTS JOINTS

Introduction



A. Le rapport annuel du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

a. Article du code de la commande publique

Articles L.3131-5, R.3131-2, R.3131-3 et R.3131-4 du code de la commande publique.

b. Articles du cahier des charges

Article 26 de la Convention de Délégation de service public : Rapport Annuel.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1411-3 du code Général des Collectivités Territoriales, le Délégataire produira chaque année avant le 1^{er} juin un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du service public et une analyse de la qualité de service.

Ce rapport comprend notamment les informations suivantes pour l'année faisant l'objet du rapport et l'année précédente :

- Décomposition du produit brut des jeux par type de jeux avec indication du produit brut réel des jeux des machines à sous ;
- Nombre d'entrées pour chaque type de jeux ;
- Affectation du produit brut des jeux (prélèvement progressif, prélèvement communal, taxe, délégataire, etc...)
- Comptes certifiés (bilan, compte de résultats et annexes) ;
- Rapport du commissaire aux comptes ;
- Etat détaillé du personnel ;
- Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport annuel pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;
- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant

identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

- Comptabilité analytique des différentes activités du casino (jeux, restauration, spectacles/animations etc...). Cette comptabilité analytique devra être commentée et le Délégué devra indiquer les mesures de gestion prises pour l'année suivante ;
- Liste des tarifs ;
- Compte retraçant l'emploi des recettes supplémentaires dégagées en application du barème prévu à l'article L. 2333-56 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Rapport sur la qualité du service ;
- Les délibérations de la commission de concertation au cours du dernier exercice avec pour chaque décision prise, les suites qui ont été données et les résultats obtenus ;
- Incidents intervenus au cours du dernier exercice ;
- Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- Etat des locaux et installations techniques du casino ;
- Etat des installations de sécurité de l'immeuble (avec descriptif des contrats de maintenance et des principales interventions) ;
- Etat depuis le début de la convention des investissements réalisés par le Délégué et sur lesquels, il s'était contractuellement engagé. Présentation des investissements qui seront réalisés dans l'année avec indication de l'état général du bâtiment, de ses installations et de ses abords ;
- Etat des autres investissements réalisés par le Délégué depuis le début de la convention ;
- Etat des renouvellements réalisés dans l'année ;
- Présentation détaillée et valorisée de la contribution du casino au développement touristique de la Commune ;
- Présentation détaillée et valorisée des différents spectacles ou animations organisés au sein du casino ;
- Présentation détaillée et valorisée des soutiens financiers apportés par le casino ;
- Bilan général de la fréquentation du casino au cours de l'exercice passé ;
- Un inventaire des biens de retour et de reprise du service délégué ;

- Un état des engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Ce rapport sera assorti d'une annexe permettant à la Commune d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

L'analyse de la qualité du service comporte tout élément permettant d'apprécier la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Déléataire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité du service est notamment appréciée à partir d'indicateurs tels que : un tableau d'analyse du produit brut des jeux, le nombre d'entrées dans le casino, le nombre de couverts, le nombre de réclamations de clients ayant un impact significatif, les résultats des enquêtes de satisfaction.

Le délégataire communiquera en outre sans délai à la Commune toutes les informations pertinentes sur la réalisation de sa mission.

B. Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société Casino de Trouville exploitant le casino de Trouville est une société par actions simplifiée au capital de 240 000 € dont le siège social est situé Place Maréchal Foch - 14360 Trouville sur Mer, inscrite au RCS de Lisieux sous le n° 318-572-740

La Société Casino de Trouville est une filiale de la Société Hôtels et Casino de Deauville elle-même filiale de Groupe Lucien Barrière, Société Anonyme, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 33 rue d'Artois – 75008 Paris.

Le contrat de concession de service public a été signé le 27 mai 2010 pour une durée de 12 ans. Le terme du contrat de concession est porté à la date du 31 octobre 2023 car un avenant de prolongation d'un an a été signé le 2 juillet 2021.

3 avenants ont été conclus.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 19 octobre 2022 pour une durée de 1 an expirant le 31 octobre 2023.

Actionnariat du Groupe Barrière :

Joy Desseigne-Barrière et Alexandre Barrière, actionnaires majoritaires de la Société Groupe Lucien Barrière, détiennent, depuis 28 juillet 2023, 100 % du capital de Groupe Lucien Barrière suite à l'acquisition de 40 % des parts à la société FHC.

De plus, la Société Groupe Lucien Barrière se transforme en société anonyme par acte unanime des associés en date du 28 juillet 2023.

Ces opérations n'entraînent aucun changement en ce qui concerne la société délégataire du Casino Barrière de Trouville.

Prestations de service réalisées par Groupe Barrière :

La Société, en appartenant au Groupe Barrière, bénéficie, en renfort de ses équipes locales dédiées à ses activités, de services transverses fournis par le Siège qui lui procurent à la fois l'impulsion et la stratégie, mais aussi la cohérence et le suivi en mutualisant des ressources dont la Société ne pourrait se doter seule.

Dans ce cadre, la Société échange directement avec l'ensemble des Directions du Siège, avec qui elle entretient d'étroites relations, à savoir :

- **Le Secrétariat Général** composé des Directions Communication, Juridique, Affaires Publiques et Réglementaires, Sûreté et Sécurité, Culture d'Entreprise et RSE ;
- **la Direction Générale Jeux** composée des Directions Casinos, Jeux en Ligne, Offre de Jeux, Projets et Innovations Jeux, Développement Jeux et Jeu Responsable ;
- **la Direction Générale Hôtellerie et Restauration** composée des Directions Hôtellerie, Restauration, Yield Revenue Management et Distribution, Développement Hôtellerie et Restaurant et Projets Hôtellerie et Restauration ;
- **la Direction Générale Ventes, Marketing et Expérience Client** composée des Directions Commerciale, Marketing et Communication Hôtellerie et Restauration, Marketing et Communication jeux, Artistique et Événementiel et de la Direction Architecture, Patrimoine et Maintenance ;
- **la Direction Générale des Ressources Humaines** composée de la Direction Process RH, Data et SIRH, des Directions Développement RH et Internationale, Talents et Campus Barrière ;
- **la Direction Générale Digital, Data et Technologies** composée des Directions Technologies, Produits Digitaux, Data et Acquisition ;
- **la Direction Générale Finance** composée des Directions Contrôle Financier, Achats, Opérationnelle LCB-FT, de la Direction Risques et Assurances et de la Direction Audit Interne, Contrôle Interne et Conformité.

Cette organisation permet de mettre à disposition de la Société, ainsi que pour l'ensemble des filiales du Groupe, les expertises nécessaires à la bonne exécution de la délégation de service public.

Modification de la direction du Casino :

Pas de changement.

PARTIE 1

Données comptables

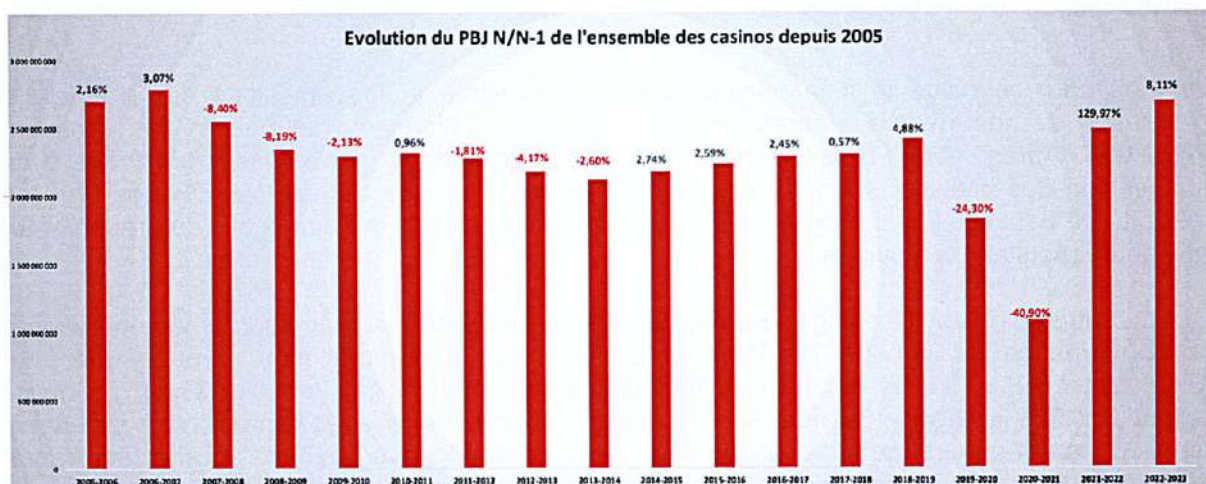
(point 1 de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)



I. Rapport financier

A. Faits marquants au niveau national

En 2023, les 203 casinos français ont atteint un total de 2,7 milliard d'euros de Produit Brut des Jeux (PBJ) soit une hausse de 8,11 % par rapport à l'année 2022. Néanmoins, il est difficile de réaliser une comparaison avec l'exercice précédent car l'année 2022 n'a pas été une année de pleine activité eu égard au contexte sanitaire.



Source : BILAN DES STATISTIQUES DES CASINOS ET DES CLUBS Saison 2022-2023
Service Central des Courses et Jeux

Les établissements du Groupe ont bénéficié d'une conjoncture plus favorable aux activités de loisirs. Le chiffre d'affaires du Groupe au 31 octobre 2023 s'établit ainsi à 1 221,5 millions d'euros contre 1 132,6 millions d'euros pour l'exercice précédent soit une hausse de 8% en ligne avec le marché national. Malgré la hausse du chiffre d'affaires net de 52,6 millions d'euros, le Groupe connaît un recul de ses résultats d'exploitation (Excédent Brut d'Exploitation en décroissance de 16,7 millions d'euros) en raison de la hausse des coûts de nourriture et boisson (+15%), des frais de personnel (+9%), des loyers (+15%) et des autres charges d'exploitation (+13%).

Dans ces conditions, nous observons une forte inversion de la tendance à partir de juin 2023 à périmètre comparable malgré un fort investissement au cours de l'exercice en offre de jeux.

Au niveau national, les établissements casinotiers du Groupe ont réalisé un chiffre d'affaires au 31 octobre 2023 de 842 968 milliers d'euros en croissance de 6,70 % par rapport à l'exercice précédent 2021-2022.

S'agissant de la fréquentation, le nombre d'entrées des établissements casinotiers en France atteint 7 542 760 entrées soit une augmentation de 9,12% supérieure à la hausse du PBJ de 6,70%, illustrant la baisse de la dépense moyenne des clients impactés par la hausse très forte de l'inflation sur les deux derniers exercices.

Malgré ces données qui semblent encourageantes, l'exercice 2022-2023 demeure impacté par un contexte géopolitique particulier au titre du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Le Groupe n'est pas directement exposé à l'Ukraine, la Biélorussie ou la Russie. Cependant, cette crise géopolitique a affecté l'économie à l'échelle mondiale avec un renchérissement des coûts des matières premières, des transports, du recours à l'emprunt et une inflation généralisée importante des coûts de fourniture affectant l'économie mondiale et donc la société au travers de nos clients.

De nouveau, ce contexte inflationniste fragilise la volonté et les ambitions du Groupe. La réalisation de nos investissements dans les conditions initialement souhaitées s'en trouvent impactés. Après avoir revus l'ensemble des programmes d'investissement voire une suspension des investissements non essentiels pendant la crise sanitaire, le Groupe Barrière se doit une nouvelle fois d'adapter ses projets à ces nouvelles contraintes afin de préserver un niveau de résultat opérationnel.

Sur un autre point, Joy Desseigne-Barrière et Alexandre Barrière sont la quatrième génération à la gouvernance du Groupe Barrière, avec pour devoir d'assurer son rayonnement, son développement, sa fidélité aux valeurs qui font sa force depuis 1912. Par suite, Grégory Rabuel rejoint en 2023 le Groupe Barrière en tant que Directeur Général avec l'ambition d'accélérer le développement du Groupe sur l'ensemble de ses métiers, de diversifier ses activités en France et à l'international, et de conforter sa position de leader historique sur son marché.

B. Faits marquants au niveau local

Au cours de l'exercice 2022/2023, le Casino Barrière Trouville a été marqué par les événements suivants :

L'activité sur l'exercice 2022/2023 affiche augmentation de chiffre d'affaires, avec un produit brut des jeux en hausse de 3.1% par rapport à l'exercice précédent, et de - 5.4 % par rapport à l'année 2010/2011.

C. Présentation des méthodes et éléments de calcul (point 1°- b de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs.
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos.
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions :

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	de 5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées, le cas échéant, à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La Société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice selon ses meilleures estimations à la date d'arrêté des comptes, dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux comptes :

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex)

D. Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du Casino.

Conséquences financières de l'épidémie de Covid-19:

Dans le contexte épidémique de Covid-19, pour faire notamment face aux fermetures administratives de nos établissements, l'Etat avait mis en place des dispositifs d'aides qui ont été demandés par la Société.

Sur l'exercice précédent, la Société a eu la possibilité d'avoir recours à un nouveau dispositif d'aides dénommé "Aides Fermeture", exclusif aux groupes ayant atteint le plafond de 10 millions d'euros d'aides coûts fixes et ayant des établissements fermés administrativement à partir du 1^{er} janvier 2021. A ce titre, la Société avait obtenu un complément d'aides de 349 812 euros, comptabilisés dans la ligne « Autres produits » du compte de résultat. Aucune subvention de cette nature n'a été perçue au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Conséquences financières de la crise énergétique

La crise ukrainienne et la crise consécutive du marché de l'énergie en Europe ont pesé sur les performances de la Société qui, malgré la couverture de prêt de 75% de ses achats d'énergie avant celle-ci, a vu ses charges d'énergie augmenter de 104,2 milliers d'euros au cours de l'exercice 2022-2023 par rapport à l'exercice 2018-2019, dernier exercice comparable sans fermeture administrative et faisant suite à une hausse de 38,2 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent.

Financement et continuité d'exploitation

Il est à rappeler que le Groupe Barrière a pu obtenir pour lui et ses filiales deux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) supplémentaires dans le cadre la crise sanitaire de COVID-19 : l'un à hauteur de 70 millions d'euros en date du 18 décembre 2020, prolongé de 5 ans conformément à la décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021, et l'autre à hauteur de 50 millions d'euros en date du 26 mai 2021.

Au cours de l'exercice 2021/2022, le Groupe a renouvelé l'échéance du PGE obtenu le 26 mai 2021 à hauteur de 50 millions d'euros de 5 années supplémentaires. Celui-ci court donc jusqu'en mai 2027.

La somme des PGE au 31 octobre 2023 s'élève donc à 138,6 millions d'euros dont 42,1 millions d'euros à moins d'un an.

Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat, le Groupe a procédé concomitamment, le 28 juillet 2023, au remboursement anticipé de la dette souscrite en 2018 à

hauteur de 90 M€ et à la souscription d'une nouvelle dette pour un montant de 210 millions d'euros, déduction faite de 3 M€ de frais d'émission d'emprunts.

Cette nouvelle dette se décompose comme suit :

- 10,0 millions d'euros à taux variable exigibles en 2023,
- 50,0 millions d'euros à taux variable exigibles en 2026,
- 33,0 millions d'euros à taux variable exigibles en 2027,
- 77,0 millions d'euros à taux variable exigibles en 2028,

Documents joints :

Compte annuel de résultat (point 1°- a de l'article R.3131-3 du code de la commande publique).

E. Commentaires sur l'évolution du Chiffre d'affaires :

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	18 527	19 060	533
Produit Brut Jeux de tables	2 701	2 819	118
Chiffre d'affaires Restauration	1 156	1 152	-4
Chiffre d'affaires Autres	101	119	18
Total Chiffre d'affaires BRUT	22 485	23 150	665
Prélèvement	-11 339	-11 737	398
CA NET	11 146	11 413	267

Evolution du Produit Brut machines à sous

Le produit Brut des Machines à Sous a connu une croissance de +2.9%. Ceci est le résultat de lourds investissements avec la mise en place de 15 nouvelles machines à sous et 4 kits de jeux.

Evolution du Produit Brut des jeux de tables

Le produit Brut des Jeux de Tables a connu une croissance de +4.4% grâce au maintien de notre attractivité avec une offre de jeux adaptée à notre clientèle ainsi qu'à un travail de fidélisation. Mise en service de 2 roulettes anglaises électroniques supplémentaires.

Evolution du Chiffre d'affaires restauration

Le chiffre d'affaires de la restauration est en décroissance de -0.3%. Selon la période, quelques difficultés à remplir certains dîners spectacles. De plus, le contexte économique du pays contraint certains de nos clients à faire des choix limitant ainsi la fréquentation du restaurant.

Evolution du Chiffre d'affaires Autres

Le chiffre d'affaires Autres est en croissance de +17.9% avec quelques locations de salle supplémentaires par rapport à N-1.

F. Evolution du prélèvement versé à la Ville

Le prélèvement a augmenté de 3.69 % car directement lié à l'évolution du produit brut des jeux.

G. Evolution des charges

Aucun fait marquant dans l'évolution des charges.

Le Casino contribue au développement touristique de la ville à travers des animations et promotions pour un montant total de 982,5 k€.

Un montant de 255 k€ a été versé conformément à l'article 14 de la convention d'occupation au titre de la redevance annuelle d'utilisation des locaux du casino.

H. Evolution sur 5 ans

Le chiffre d'affaires brut entre les exercices 2018/2019 et 2022/2023 a évolué de + 15.09 % malgré les périodes successives de covid et grâce à une politique d'investissement maintenue.

II. Patrimoine

A. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- a de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

Le bâtiment du Casino appartient à la commune de Trouville sur Mer. D'une surface d'environ 9 000 m², Il est composé des espaces suivants :

- En rez-de-chaussée haut : un hall d'entrée, les machines à sous, les jeux de table, les jeux de table électroniques, un bar restaurant ainsi qu'une salle de spectacle
- Le rez-de-chaussée bas et l'étage sont occupés par les bureaux administratifs, les locaux techniques et les réserves.
- Le 1er étage est désaffecté et dédié aux zones techniques.

Description du programme d'investissement prévu au contrat y compris au regard des normes environnementales et de sécurité

B. Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique):

- **Travaux initiaux prévus au contrat de concession**

Depuis l'obtention de la concession par notre société, d'importants travaux de réaménagement et de mise en conformité ont été réalisés :

- *Rénovation complète du casino*
- *Mise en conformité sécurité incendie*

- *Création d'un nouveau restaurant "Villatara" et création d'une nouvelle salle de jeux de table.*
- *Changement de la tour aérorefrigérée.*
- *Rénovation de la salle de gala*
- *Réaménagement des sous-sol (suite rétrocession surfaces)*
- *Déplacement de la centrale d'air*
- *Réalisation d'un fumoir dans la salle des machines à sous.*
- *Changement du groupe froid*
- *Ravalement de la façade*
- *Installation d'une nouvelle centrale de détection de présence (sécurité contre l'intrusion)*
- *Renouvellement de matériel pour une optimisation de la vidéosurveillance*
- *Changement de l'enseigne en LED*
- *Renouvellement de nombreuses installations informatiques*
- *Changement des cellules haute tension*
- *Rénovation des back office du Casino "espaces collaborateurs": sanitaires, salle de repos, salle de pause, vestiaires*
- *Rénovation du marbre devant l'entrée du Casino*
- *Changement du système de sécurité incendie (300 K€)*

- **Travaux de renouvellement**

Le Casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

- Travaux de la terrasse de la Villatara
- Système de Sécurité Incendie
- Volet d'air neuf sur CTA machines à sous.
- Travaux de modernisation ascenseur cuisine
- Remplacement du tableau divisionnaire électricité sous-sol

- **Autres investissements importants réalisés**

- **Travaux prévisionnels pour l'exercice prochain**

La convention de délégation de service arrive à échéance au terme de l'exercice objet du présent rapport. Aucuns travaux ne sont donc prévus pour le prochain exercice.

C. Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Présentation des méthodes et éléments de calcul.

D. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

E. Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

La Société emploie 1 personne affectée à l'entretien et à la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, elle a engagé 751 k€ en entretien maintenance (poste entretien + sous-traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, la Société bénéficie du soutien de la Direction Architecture, Patrimoine et Maintenance du Groupe Barrière pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations de maintenance et de travaux.

F. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (point 1°- c de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 3 668
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 3 393
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 275

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 864
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 827
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 37

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 12 606
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 11 485
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 1 121

III. Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public (point 1°- d de l'article R.3131-4 du code de la commande publique).

Sans objet

IV. Abattements pour dépenses d'équipement et d'entretien hôtelier (le cas échéant)

Sans objet.

Au titre de l'article 7.2 de la Convention d'occupation du Casino Municipal, le Casino a réalisé l'ensemble des préconisations de travaux figurant dans le document (rénovation de la façade du casino).

PARTIE 2

Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire

(point 2 de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)



RÈGLEMENTATION DES JEUX

Tout au long de la délégation, le directeur du Casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Barrière. Les procédures mises en place par le Groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) permettent d'assurer en continue la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelle mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

I. Mesures de la qualité de service

A. Nombre d'entrées dans le Casino

<u>Exercice 2021/2022</u>	<u>Exercice 2022/2023</u>
350 040	349 516

Une perte de 524 entrées soit une tendance quasiment iso sur l'exercice malgré les difficultés de pouvoir d'achat rencontrées par la population française mais également nos clients.

B. Nombre de couverts (restaurant(s) du Casino)

<u>Exercice 2021/2022</u>	<u>Exercice 2022/2023</u>
28 542	26 136

Les difficultés de pouvoir d'achat rencontrées par l'ensemble de la population française ainsi que par nos clients ont pour conséquences de limiter leurs moments de plaisirs non essentiels. Quelques difficultés pour remplir certaines dates de dîners spectacles également. Il est à noter que les prix d'achat des matières premières ont fortement augmenté, nous obligeant à adapter nos prix sans systématiquement reporter ces augmentations. Malgré une décroissance de -8.4% des couverts, le chiffre d'affaires n'est en retrait que de -0.3%.

C. Observations significatives de clients sur le registre

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

A. Ecouter les clients et s'adapter à leurs besoins

Afin d'assurer l'excellence de sa relation clients dans sa globalité, le Groupe Barrière investit dans la gestion de la qualité de ses services et mesure en permanence la satisfaction du client.

Le Groupe mesure d'un côté la qualité "produite" via des visites mystères. Elles ont lieu sur un rythme défini en amont et mesure la qualité délivrée à chaque étape du parcours client, de sa demande de renseignement par téléphone avant son arrivée à son départ de l'établissement. Ces mesures de qualité permettent d'identifier les points forts et axes d'amélioration de chaque établissement pour d'enclencher des actions correctives immédiates et ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

De l'autre côté, le Groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients. Pour cela, la clientèle est consultée régulièrement via des questionnaires de satisfaction. Ces retours clients font l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

B. Informations et suivi des usagers

1. Informations données aux clients

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la commune.

Ces moyens, tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles et animations. Dans ce cadre, de nouvelles opérations événementielles ont vu le jour afin d'offrir aux clients des expériences innovantes.

Pour cela, des supports de communication dits de « mass média » sont utilisés parmi lesquels la radio, les affichages et la presse, les réseaux sociaux, la navigation sur Internet ou les applications mobiles.

2. Respect des affichages obligatoires

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéosurveillance, l'information sur la protection des mineurs, etc.

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

De même, tous les tarifs des restaurants sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

3. Carré VIP, le programme de fidélité

Le programme Carré VIP est un programme national qui offre des avantages à tous ces membres, aux jeux, aux restaurants, aux spectacles et dans les hôtels du Groupe Barrière. Il est accessible gratuitement depuis mai 2017 au Casino Barrière Trouville.

Les clients Barrière sont récompensés tout au long de l'année en cumulant des points pour chaque achat effectué (jeu & restauration) pour accéder à un catalogue de récompense varié.

Pour information, le nombre de cartes actives liées à notre programme de fidélité s'élevait pour le Casino Barrière Trouville à 18 960 en 2023.

4. Prévention pour un Jeu Responsable



Barrière a célébré en 2019 les 10 ans du Jeu Responsable, programme national innovant et unique dédié à l'information et à la prévention des risques de jeu excessif pour ses casinos en France.

Le Jeu Responsable est avant tout une relation de confiance entre le joueur et le casino. Cette confiance doit rester ancrée dans la transparence des règles, le plaisir du jeu et la volonté d'éviter les excès pour tous les joueurs.

Le jeu excessif et les mesures de prévention ou de soin suscitent de plus en plus l'intérêt du grand public, et de la communauté médicale et scientifique. A ce titre, le Groupe Barrière est régulièrement sollicité par des instances de recherches locales et nationales pour partager son expérience sur le sujet du Jeu Responsable et notamment l'usage et les bienfaits de la Limitation Volontaire d'Accès (LVA), 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure.

De par notre expérience dans le domaine du Jeu Responsable, Barrière est devenu un référent majeur auprès des institutions publiques (secteur politique, médical, autres), participe régulièrement à des colloques et accueille dans ses établissements des étudiants réalisant des recherches sur les addictions aux jeux.

En complément, les Casinos Barrière développent des partenariats avec des structures de soins locales afin de réorienter les joueurs nécessitant une aide thérapeutique. A ce jour, 24 établissements ont signé une convention de partenariat avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Aujourd'hui, il s'ajoute à ce programme l'intervention d'une l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) créée le 16 juin 2020 ayant pour ambition de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente afin d'assurer une meilleure protection des joueurs.

Par cette régulation, notre programme se trouve renforcé à la fois dans l'encadrement au travers d'une collaboration étroite avec l'ANJ et la revue de sa stratégie de lutte contre le jeu

excessif et de prévention contre le jeu des mineurs, mais aussi dans la reprise de la gestion du fichier des interdits de jeu.

Par une décision du 28 mars 2024, l'ANJ approuve le plan d'action commun en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs, de favoriser une pratique raisonnable du jeu pour l'année 2023 des casinos et club de jeu appartenant au Groupe Barrière. Nos prescriptions concernent l'évaluation d'efficacité du dispositif d'identification et d'accompagnement, la transmission des rapports d'audit ainsi que la formalisation des niveaux de réalisation des objectifs dans le prochain plan d'action. Chacune de ces prescriptions est déjà intégrée dans notre démarche.

La gouvernance :

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, un véritable réseau d'experts s'est organisé.

Ainsi, au niveau national, Alice Tafforin, psychologue clinicienne et Directrice Opérationnelle du Jeu Responsable est chargée de diriger et développer la démarche Jeu Responsable, et la **Commission Jeu Responsable** a pour mission d'élaborer la politique de Jeu Responsable, grâce à l'expertise dans différents domaines et métiers de ses membres. Elle se réunit en moyenne 4 fois par an.

Dans chaque établissement de jeu, un **Référent Jeu Responsable** est nommé, et reçoit des formations spécifiques lui permettant d'assurer cette fonction. Sur le terrain, et sous l'autorité du Directeur Responsable, il est chargé de la relation avec les clients et assure l'ensemble de la mise en place de la politique de Jeu Responsable dans son établissement.

Au Casino Barrière Trouville, **Stéphane Ibry** est Référent Jeu Responsable depuis 01/02/2021.

La **Commission Locale Jeu Responsable** est constituée par des représentants de différents services, et elle permet d'échanger sur les clients en observation dans le cadre du jeu responsable, sur les actualités, les nouvelles procédures etc. Elle est composée de 10 collaborateurs et collaboratrices et s'est réunie 4 fois dans l'année écoulée. Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle effectue des actions liées au Jeu Responsable (discussions avec les clients, remontées d'informations, etc.).

Cette organisation en réseau, s'appuyant sur des expertises fortes tant au niveau du siège qu'à celui du Casino de Trouville sur mer est une véritable valeur ajoutée, au service d'un jeu plaisir pour nos clients et clientes.

Pour garantir la bonne application du programme Jeu Responsable, des auto-évaluations sont réalisées annuellement par les établissements, et un audit triennal est effectué par le siège.

Les collaborateurs Barrière et le Jeu Responsable :

Pour être en accord avec l'article 15 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos qui prévoit que *"tout employé de jeux nouvellement agréé devra dans les quatre-vingt-dix jours de sa prise de fonction bénéficier d'une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu"*, le Groupe Barrière a mis en place une formation dédiée. Au-delà de cette obligation réglementaire, nous formons également les personnes sans agrément mais en contact avec la clientèle (tel que le personnel de bar).

Sur l'exercice 2022/2023, le Groupe a formé 923 personnes en formation initiale et 936 en formation continue (actualisation des connaissances)

Au sein du Casino Barrière Trouville, 15 sessions de formation ont permis de former 20 collaborateurs, et une actualisation des connaissances a été animée auprès de 53 collaborateurs.

Durant l'année 2022-2023, nous avons fait appel à la société My Serious Game pour la création d'une nouvelle formation initiale de sensibilisation au jeu responsable. My Serious Game est un acteur majeur de la formation digitale, et possède une méthodologie d'ingénierie de formation digitale certifiée par l'AFNOR.

Les objectifs de la formation sont :

- Comprendre le phénomène d'addiction au jeu d'argent.
- Savoir détecter les signaux d'alerte.
- Connaître la politique de prévention du Groupe et les actions mises en place.
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la démarche de Jeu Responsable.
- Découvrir la démarche de prévention en casino.
- Créer un dialogue et un partage de connaissances sur la politique du jeu responsable auprès de ses collaborateurs.

La formation proposée est un serious game, d'une durée moyenne de 30 minutes pour les collaborateurs et 35 minutes pour les managers (module supplémentaire). Un debriefing en présentiel fait suite à la réalisation du serious game. Ce mixte de présentiel et digital permet aux collaborateurs de prendre le temps de se saisir du sujet, facilitant ainsi une meilleure assimilation des connaissances et de leur rôle.



Des formations complémentaires sont proposées aux Référénts Jeu Responsable (conduite d'entretien motivationnel, Premiers Secours en Santé Mentale, etc.), animées par Alice Tafforin, Directrice Jeu Responsable Groupe et psychologue clinicienne.

L'accompagnement des joueurs et joueuses :

Notre démarche Jeu Responsable est fondée sur une approche par niveau de risque:

- Joueur récréationnel : prévention et communication, l'objectif est de sécuriser et rassurer,
- Joueur à risque : sensibilisation et accompagnement, pour alerter et agir le cas échéant,
- Joueur excessif : aide et orientation vers les structures de soins.

1. Prévention et communication

Barrière s'engage à communiquer auprès des clients des casinos sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.

Barrière a développé un kit de communication, d'information et de prévention qui se compose notamment de :

- Affiches afin de sensibiliser les joueurs tout au long de leurs visites, avec 6 messages clés ;
- Guide Jeu Responsable, qui propose des conseils pour jouer responsable, une information sur le dispositif de Limitation Volontaire d'Accès et le test ICJE, validé scientifiquement ;
- Brochure "No Tilt joue la cool", dédiée aux jeunes joueurs de poker ;

- Messages directement sur les machines à sous: messages auto-évaluatifs et dynamiques diffusés via les I-Views ;
- Brochure de présentation de l'Interdiction Volontaire de Jeux ;
- Brochure présentant le dispositif de Limitation Volontaire D'Accès ;
- Brochure à destination des proches de joueurs et joueuses.

Par ailleurs, depuis 2009, Barrière met à disposition de tout internaute le site preferezunjeuresponsable.com, qui permet :

- D'informer les joueurs et le grand public sur le risque de jeu excessif,
- De donner des conseils utiles pour maîtriser son jeu,
- De mettre en contacts les joueurs en difficulté et leur entourage les référents locaux Jeu Responsable et les structures de soin partenaires.

Avez-vous joué plus longtemps
que ce que vous aviez prévu ?





Conseils pour un Jeu Responsable Que vous soyez joueur occasionnel ou joueur en difficulté, voici quelques conseils pour vous aider à jouer Responsable.



Agir Un réseau complémentaire pour vous aider.

Nous diffusons des messages de prévention et de rappel de l'interdiction de jeu des mineurs sur nos réseaux sociaux et insérons des messages de prévention sur les pages d'accueil, et dans les descriptions des posts publiés. Le site internet des casinos Barrière comprend une page dédiée au Jeu Responsable. Nos engagements et services Jeu Responsable y sont présentés, et un renvoi est fait vers le site dédié preferezunjeuresponsable.com.

Sur notre application dédiée aux joueurs et joueuses, BarrièrePlay, nous intégrons une rubrique jeu responsable. Pour les établissements utilisant la technologie du wallet (portefeuille dématérialisé pour le client ou la cliente, via l'application), nous avons intégré un limiteur de mise, défini par le client lors du premier transfert d'argent.

Nous adoptons également une démarche de marketing responsable : la direction du jeu responsable est impliquée dans le comité marketing du Groupe, afin de proposer des actions marketing en adéquation avec notre engagement pour un jeu responsable.

2. Identification et accompagnement des comportements à risque

Grâce aux formations suivies, tous les collaborateurs en contact avec les clients peuvent être amenés à repérer un joueur ou une joueuse présentant des signaux d'alerte. L'analyse des données de jeu permet également d'identifier certains comportements atypiques.

Les remontées sont effectuées au Référent Jeu Responsable, qui prend alors contact avec la personne. Si ces premiers échanges confirment un risque de jeu excessif, nous orientons la discussion vers la proposition de mesures d'accompagnement. Si le client ne semble pas conscient de ses difficultés, ou refuse le changement, nous utilisons des techniques issues de l'entretien motivationnel.

Les accompagnements pouvant être proposés au client sont notamment :

- ⊕ Informations données sur les risques du jeu excessif et les mesures d'aides ;
- ⊕ Limitation Volontaire d'Accès ;
- ⊕ Interdiction Volontaire de Jeux.

Parfois, certains joueurs ou joueuses nécessitent une aide thérapeutique, que nous ne pouvons évidemment pas fournir au sein de nos établissements.

Toutefois nous souhaitons favoriser et accompagner ce recours au soin pour les personnes qui en ont besoin. Nos casinos s'engagent donc auprès de structures de soins des addictions de proximité, par la signature de convention de partenariat.

L'objectif principal est de pouvoir réorienter rapidement et efficacement toute personne le nécessitant, mais aussi permettre un renforcement mutuel des connaissances sur le jeu excessif et sa prévention.

Le Casino Barrière Trouville a signé une convention de partenariat avec le CSAPA le 15/02/2021.

III. Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner des comportements dits frauduleux dans certaines circonstances. L'activité casino fait face également à des risques de détournement de fonds ou de tricherie.

L'établissement a donc toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. Le système informatique en place contribue aussi à sécuriser les opérations.

Il s'y ajoute un dispositif de caméras, placées notamment dans les salles de jeux, qui constitue un moyen supplémentaire de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles. Ce dispositif est relié à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié.

Le Casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). La surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

A. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

1. Rappel du cadre réglementaire et des principes généraux Barrière

Dans le cadre de la Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme, les casinos respectent à la fois les dispositions spécifiques prévues au code de la sécurité intérieure, à l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos et celles inscrites au code monétaire et financier (articles L.561-2 et suivants du code monétaire et financier).

Ces textes législatifs et réglementaires imposent aux représentants légaux et aux Directeurs Responsables des casinos deux principales obligations et des dispositifs de contrôle interne adaptés :

Obligation de vigilance à l'égard de la clientèle:

- **Lors du contrôle aux entrées :**

"L'accès aux salles où fonctionnent les jeux de hasard est subordonné à un contrôle systématique permettant d'identifier et de refuser l'admission des mineurs et des personnes exclues des salles de jeux par décision du ministre de l'intérieur" (article 25 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos).

Les pièces permettant de justifier l'identité sont précisées à l'article 26 de l'arrêté du 14 mai 2007 précité.

Depuis 2020, une vérification systématique et automatisée est également effectuée pour les personnes visées par les mesures dites de Gel des Avoirs.

- **Lors des enregistrement des changes supérieurs à 2000 € par séance :**

"Les casinos sont tenus, après vérification, sur présentation d'un document probant, de l'identité des joueurs, de procéder à l'enregistrement de leurs noms et adresses lorsqu'ils échangent tous modes de paiement, plaques, jetons, tickets dont le montant excède un seuil" de 2 000 euros par séance (fixé par décret, voir article D.561-10-1 du code monétaire et financier).

"Ces informations, qui ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles prévues au présent chapitre, sont consignées sur un registre spécifique et doivent être conservées pendant cinq ans [...]" (Extrait de l'article L.561-13 du code monétaire et financier).

Les informations sont alors enregistrées par procédé électronique dont le système garantit la traçabilité des opérations de change.

- **Lors de détection de critères de vigilances :**

Conjointement avec le SCCJ, une vingtaine de critères de vigilance catégorisée par risque (client, moyen de paiement, opération de jeu) ont été établis afin d'encadrer et systématiser la remontée des cas suspects. Dès lors, les personnes ciblées font l'objet d'une mise sous surveillance.

Obligations de déclaration et d'information :

Depuis 2001, les casinos sont soumis à l'obligation de déclaration soupçon dès que cela s'avère nécessaire (article L.561-15 du code monétaire et financier). Les Directeurs Responsable ont tous fait l'objet d'un enregistrement auprès de TRACFIN au titre de déclarant. Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui leur incombe, ils doivent porter à la connaissance de TRACFIN les opérations effectuées dans les salles de jeux qui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le Directeur Responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le Directeur Responsable doit s'appuyer sur la collaboration des personnels en fonction, capables eux aussi de détecter les comportements à risques. Il doit donc s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont d'ailleurs régulièrement rappelés au cours des formations et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du SCCJ.

2. Procédures de contrôle interne et dispositifs techniques

Dans chaque casino, le Directeur Responsable met en place des mesures de contrôle interne. Il désigne les membres du comité de direction chargés des processus de collecte et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques. Cette organisation est fonction de la taille et de l'activité du casino.

Conformément à l'article R.561-38-1 du code monétaire et financier, le Directeur Responsable s'assure que les personnes participant à la mise en œuvre de ces procédures, "*disposent d'une expérience, d'une qualification et d'une position hiérarchique adéquates pour exercer leurs missions*". En outre, il veille "*à ce que ces personnes bénéficient de formations adaptées à leurs fonctions ou activités, à leur position hiérarchique ainsi qu'aux risques identifiés par la classification des risques mentionnée à l'article L.561-4-1 [du code monétaire et financier] et à ce qu'elles aient accès aux informations nécessaires à l'exercice de leurs fonctions ou activités*".

Le contrôle interne repose sur une consolidation continue des informations démontrant la bonne réalisation du processus de LCB/FT propre à chaque casino.

Au cours de l'année, le Comité de Direction se réunit selon un calendrier fixé par le Directeur Responsable pour établir un bilan du respect des obligations LCB/FT dans l'établissement et, le cas échéant, adapter la typologie des risques et les procédures et mesures de contrôle interne spécifiques au casino.

Un rapport annuel de contrôle interne permet de proposer des améliorations de l'organisation de la LCB/FT ou des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Casino Barrière Trouville.

Cartographie des risques et évaluation de risques

Les casinos établissent une cartographie des risques établissant les situations où il pourrait y avoir de la part des clients des comportements suspects ou la réalisation d'opérations atypiques.

Divers critères peuvent être pris en compte par les casinotiers notamment :

- Les caractéristiques de la clientèle et son comportement usuel dans une salle de jeux,
- L'implantation géographique de l'établissement,
- La nature des jeux proposés.

Formations

Le Directeur Responsable du casino s'assure de l'information et de la formation à la LCB/FT des membres du Comité de Direction et des salariés dont la fonction est liée au secteur des jeux du casino.

L'information régulière concerne essentiellement l'évolution réglementaire en matière de LCB/FT, l'adaptation de nouvelles procédures ou l'information sur les éventuelles évolutions des techniques de LCB/FT.

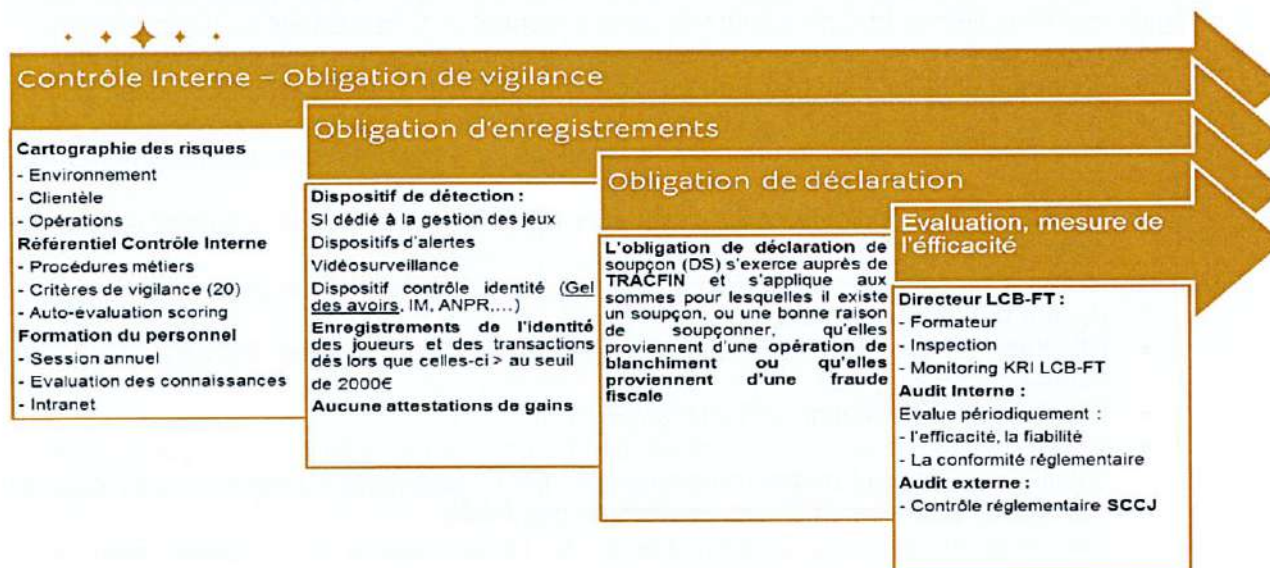
Ces formations peuvent être délivrées par une personne référente au sein de l'établissement ou du Groupe, soit par un organisme de formation.

Dispositifs techniques

Des dispositifs techniques et réglementaires viennent compléter ces mesures, citons principalement :

- Le dispositif de limite d'insertion strictement inférieur à 2000 € et strictement inférieur à la limite de paiement sur les machines électronique,
- Le dispositif de carte de fidélité permettant l'enregistrement automatique des transactions clients dès le 1er euro,
- La limite de remboursement au niveau des Cashio strictement inférieur à 2000 €,
- Le système de vidéo-surveillance dans toutes les salles de jeux avec conservation des enregistrements sur une durée comprise entre 7 et 28 jours selon le type de vue.

3. Synthèse



B. Inspection par nos autorités de tutelles - SCCJ

Depuis la retranscription dans le droit français de la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme, les missions et les prérogatives du Service Central des Courses et Jeux (SCCJ) ont évoluées afin de leur

permettre légalement en sus de leur mission de police administrative en matière de réglementation des jeux de diligenter des inspections spécifiques afin d'évaluer la conformité réglementaire des casinos de leur dispositif LCB-FT.

A la date de publication de ce document et rétrospectivement sur ces 3 dernières années, 6 établissements du Groupe Barrière ont été évalués dans ce cadre.

Les Officiers de la Police Judiciaire en charge de ces inspections réglementaires LCB-FT ont conclu chaque fois à la conformité de nos dispositifs de contrôle prudentiel LCB-FT.

Ces résultats positifs témoignent que les directives Groupe applicables à la totalité de nos établissements et dont nous assurons la stricte application en interne de manière longitudinale. Le risque de conformité est alors correctement et efficacement couvert pour la totalité de nos établissements.

Il est à noter que chaque inspections réalisées par le SCCJ sur le sujet fait systématiquement d'un rapport auprès des plus hautes instances dirigeantes du Groupe

C. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Groupe

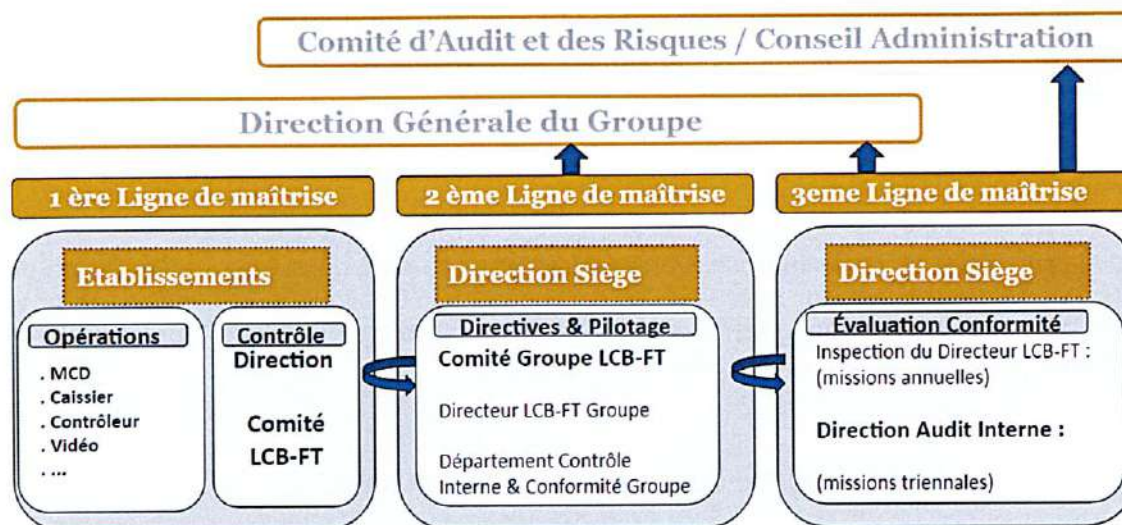
Afin de s'assurer de la conformité réglementaire des casinos du Groupe Barrière, une gouvernance de gestion du risque LCB-FT a été mise en place au travers d'un Comité LCB-FT Groupe, d'une Direction de l'Audit, Contrôle interne et Conformité, et d'un Directeur Opérationnel LCB-FT.

Le Comité Groupe LCB-FT a pour objectif d'assurer une veille réglementaire sur les réglementations liées à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme et d'en vérifier l'applicabilité dans les établissements et donner des directives aux établissements :

- Coordonner la mise en place du protocole de la LCB-FT par les établissements.
- Évaluer le risque LCB-FT à l'échelle du Groupe au sein de sa cartographie des risques et établir annuellement une cartographie de la sensibilité des établissements à ce risque.
- Donner la méthodologie et les outils pour que les établissements puissent réaliser leur cartographie des risques.
- Veiller à la réalisation des rapports annuels des établissements dans les délais ainsi que de leur bon envoi à la cellule.
- Effectuer une révision annuelle des documents internes (outils de cartographie des risques, protocole, quiz, etc).
- Établir également le plan annuel d'audit interne.
- Établir un rapport annuel de contrôle interne basé sur le suivi des auto-évaluations : Le comité pourra à tout moment demander un plan d'actions aux établissements si la note obtenue à l'auto-évaluation est considérée trop faible.
- Être support pour les Établissements: le comité pourra être sollicité pour toutes questions ou difficultés rencontrées.

Les membres du Comité Groupe appartenant à l'audit et contrôle interne présentent annuellement une synthèse des auto-évaluations réalisées par les établissements et un point d'avancement des audits et de leur résultat seront présentés à chaque comité. A l'issue, le Comité Groupe LCB-FT décide des actions correctives à mettre en place.

Le dispositif de maîtrise du risque LCB-FT se caractérise par 3 niveaux :



D. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Casino

Présentation du dispositif du Casino Barrière Trouville

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du Groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un "Protocole interne". Ce dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

Le Protocole interne fait une évaluation des risques et propose une méthodologie pour s'en prémunir.

Afin de s'assurer de l'efficacité de son dispositif, le Directeur du Casino a institué un Comité LCB-FT constitué de référents chargés de s'assurer de l'application des procédures prévues par le protocole interne.

Annuellement ce Comité réalise une auto-évaluation scorée de son dispositif et établit le cas échéant un plan d'actions visant à remédier aux insuffisances constatées.

1. Référents de l'établissement

Afin d'assurer la gouvernance du dispositif LCB-FT, il est constitué un Comité LCB-FT réunissant l'ensemble des chefs de service concernés par les obligations LCB-FT

2. Cartographie des risques

Présence en saison (août) d'une communauté non sédentaire assez nombreuse.

Risque lié à la proximité de Paris surtout en fin de semaine et vacances scolaires.

Proximité avec des zones de sécurité prioritaire sur Caen, Rouen et le Havre.

Le Casino Barrière Trouville n'est pas considéré comme un casino sous risque important. Néanmoins, les critères identifiés font apparaître une typologie de clients qui nous obligent à une vigilance particulière.

3. Formation

Sur le Casino Barrière Trouville, 8 sessions de formation se sont déroulées sur l'exercice objet du présent rapport. Elles ont concerné 17 collaborateurs. Des quizz de connaissance sont réalisés à l'issue de la formation. Par ailleurs, le sujet est mis à l'ordre du jour de toutes les réunions de service pour garder une sensibilisation active.

4. Dispositif de Contrôle Interne et évaluation

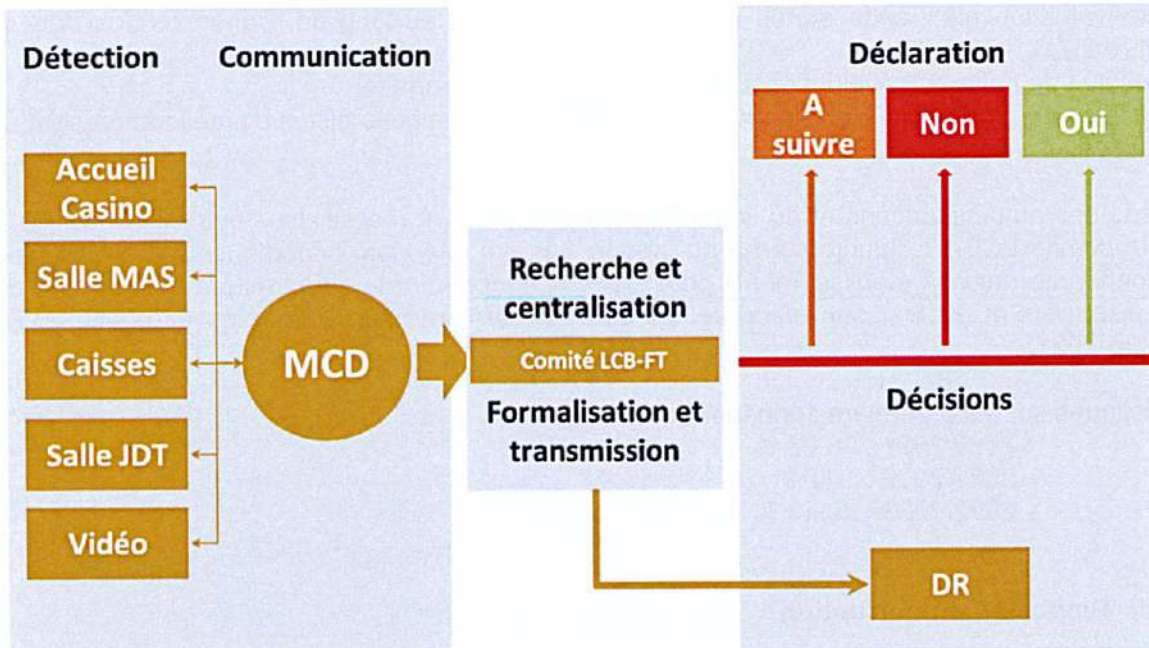
- **Présentation du protocole interne avec focus sur la surveillance des flux, le dispositif de remontée des critères de vigilance:**
 - **A détailler**

Le Casino Barrière Trouville applique au sein de l'établissement le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe.

Par ailleurs, nous communiquons à nos autorités de tutelle, via ce rapport, les statistiques relatives au nombre de déclarations de soupçons et le nombre d'enregistrements effectués sur les registres de change de plus de 2000 €.

Dès qu'un critère de vigilance est identifié par un collaborateur, ce dernier a pour obligation de faire une fiche de signalement qui sera donnée aux Membres du Comité de Direction en poste qui scanera cette fiche au Comité LAB via la boîte mail (comitelabtrouville@groupebarriere.com) et la rangera avec la main courante.

- **Dispositif de remontée des critères de vigilances**



- **Suivi clients : examens renforcés, suivi des TOP Clients, etc.**

Le suivi des clients s'effectue via :

- le suivi du handle,
- les études de change sortant et entrant,
- l'étude des mains courantes,
- l'étude de suivi des stackers à plus de 5 000 € par jour,
- le suivi des clients en observation,
- le suivi des meilleurs contributeurs,
- le suivi des players drop en limite inconnue,
- les fiches de signalement.

- **Règles de conservation des documents,**

Afin de garantir la confidentialité des informations étudiées par la cellule LCB-FT, il a été mis en place un mode d'archivage sécurisé. Tous les documents liés à LAB-FT sont classés dans une armoire sécurisée dans le bureau du DG. Concernant les documents informatiques, ils sont classés dans un fichier spécifique ou dans des dossiers mails. Ils sont conservés pour une durée de 5 ans.

Annuellement, à la fin de la saison ludique, une évaluation complète du dispositif LCB-FT est réalisée au travers d'une autoévaluation scorée.

Cette autoévaluation recouvre les thématiques :

- organisation et gouvernance
- conformité du protocole interne avec les réglementations applicables.
- contrôle interne et vigilance
- respect des obligations déclaratives

L'autoévaluation pour cette année ludique s'est faite tout au long de l'année et close au 31 octobre 2023.

Le résultat de cette autoévaluation s'élève à 99.43% de conformité.

Il est observé globalement un bon niveau de conformité, quelques pistes d'amélioration sont en cours.

En sus des autoévaluations et du contrôle interne permanent réalisé dans notre établissement par le comité LCB-FT, l'audit interne du groupe Barrière intervient périodiquement de manière indépendante sur nos établissements pour également contrôler la conformité réglementaire de nos dispositifs et évaluer son efficacité. La date de dernière intervention sur notre site est en octobre 2021.

Statistiques sur les 3 dernières années.

- 2020/2021 : 98.86 %
- 2021/2022 : 100%
- 2022/2023 : 99.43 %

E. Dispositif anticorruption

1. La cartographie des risques

Le Groupe Barrière a actualisé sa **cartographie des risques** de corruption et de trafic d'influence en octobre 2023. Celle-ci présente l'ensemble des situations à risque auxquelles le Groupe peut être confronté dans l'exercice de ses activités, incluant les facteurs de risque induits par ses interactions avec les agents publics. Cette cartographie est le socle du dispositif de prévention et de détection des faits de corruption et de trafic d'influence mis en place au sein du Groupe.

2. Le Code de conduite

Au cœur du dispositif, le Groupe dispose d'un **Code de conduite** intégré à tous les règlements intérieurs des établissements. Il constitue le texte de référence du programme de Conformité du Groupe, en définissant ses attentes en matière d'éthique et énonçant ses engagements. Il s'adresse à tous les collaborateurs du Groupe en France et à l'étranger, c'est-à-dire tous les managers et dirigeants, tous les salariés, permanents ou en mission, internes, extérieurs ou occasionnels, de même que tous les salariés des entités de joint-ventures contrôlées en partie par le Groupe. Une nouvelle version a été mise à jour en octobre 2022, au plus près des engagements du Groupe et de ses obligations au titre de la loi Sapin II, et depuis février 2024 son édito a été remis à jour avec l'engagement de la nouvelle instance dirigeante du Groupe dans la lutte anticorruption.

En sus du code de conduite, un ensemble de Politiques et de Procédures portant sur l'éthique des affaires est déployé au sein du Groupe, notamment :

- une Politique et Procédure Sponsoring et Mécénat, et la création d'un Comité Sponsoring et Mécénat auxquelles sont soumises toutes les opérations Sponsoring et Mécénat du Groupe.
- Une Politique Cadeaux et invitations, incluant un mécanisme de déclaration de tout cadeau ou invitation et la tenue des registres des cadeaux.
- Une Politique Conflits d'intérêts, incluant un mécanisme de déclaration des situations de conflits d'intérêts et la tenue des conflits d'intérêts.

3. Régime disciplinaire

L'intégration du Code de conduite au Règlement intérieur garantit son opposabilité aux collaborateurs du Groupe en cas de commission d'un fait de corruption ou de trafic d'influence. Le Groupe peut ainsi prendre les **sanctions** nécessaires en cas de manquement aux règles édictées dans le Code de conduite (exemple : licenciement d'un collaborateur pour corruption passive). Le processus de gestion des sanctions est explicité dans chacun des règlements intérieurs.

4. Le dispositif d'alerte

Le **dispositif d'alerte** professionnel du Groupe est la continuité du Code de conduite, il vise à renforcer la démarche éthique du Groupe pour que chacun soit un acteur de la prévention des risques. Il permet de demander conseil en cas d'interrogation ou de doute et de signaler des situations contraires aux lois, règlements ou principes de conduite internes de manière confidentielle et sécurisée. En octobre 2022, la Direction Conformité a actualisé sa procédure d'alerte, définissant plus précisément :

- le statut du lanceur d'alerte,
- les personnes pouvant procéder à un signalement,
- les faits susceptibles de faire l'objet d'une alerte,
- le mode opératoire pour procéder à un signalement,
- le mode opératoire pour traiter un signalement.

Tous les salariés peuvent signaler les faits de violation du Code de conduite en utilisant le canal dédié alerte-conformite@groupebarriere.com. Toutes les alertes sont traitées de manière confidentielle et quiconque est protégé contre le risque de représailles. Toutes les alertes sont instruites par les équipes de la conformité, sous la responsabilité de la Directrice de l'audit interne, du contrôle interne et de la conformité. Elle est disponible sur l'intranet du Groupe.

5. La formation et la sensibilisation des salariés

Les collaborateurs du Groupe les plus exposés à la corruption et au trafic d'influence sont soumis à la réalisation d'un module de formation anti-corruption. Ce module, sous format d'e-learning, est constitué d'une première partie théorique, d'une deuxième partie reprenant les situations à risque spécifiques aux métiers du groupe, puis d'un test d'évaluation.

Aussi, tous les collaborateurs du Groupe sont sensibilisés continuellement durant l'année par des communications portant sur l'éthique des affaires en provenance de la Direction Conformité. L'année 2024 fut notamment marquée par une semaine complète de sensibilisation lors de la Semaine de l'éthique en décembre 2023.

6. Evaluation des parties prenantes

Le Groupe réalise une évaluation des parties prenantes avec lesquelles il interagit en matière de lutte contre la corruption en utilisant une approche basée sur les risques (pays, secteur d'activité, nature de la partie prenante, etc.).

Selon le niveau de risque, la procédure d'évaluation repose notamment sur un questionnaire d'évaluation interne, la consultation d'une base de données intégrité, et l'envoi d'un questionnaire externe.

7. Procédure de contrôles comptables anti-corruption

Le Groupe a mis en place un manuel de procédures comptables anti-corruption, applicable à toutes les sociétés françaises du Groupe dont la comptabilité est centralisée au sein d'un centre de services partagés. Ce dispositif est destiné à s'assurer que les livres, documents comptables et registres ne sont pas utilisés pour dissimuler des actes de corruption. Les tests de contrôles sont réalisés par l'équipe de contrôle interne dédiée, qui lors de leurs revues régulières, vérifient également la conformité avec les règles comptables du groupe.

8. Audits et tests de contrôle

Le plan de conformité anti-corruption du Groupe comprend un suivi permanent du programme par la Direction Conformité du Groupe, les équipes du contrôle interne et les équipes de l'audit interne qui réalisent des missions tout au long de l'année selon un plan d'audit pluriannuel. Précisément, les programmes d'audit intègrent des procédures d'audit portant sur le dispositif de lutte anti-corruption.

La Direction l'Audit interne, du Contrôle interne et de la Conformité rend compte de ses travaux annuellement auprès du Comité d'Audit et des risques.


F. Sécurité et sûreté

1. Sécurité alimentaire

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

En matière de restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires, etc.) ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire".

Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, conforme aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au Groupe une conformité totale du Plan de maîtrise sanitaire (PMS). Sur ces bases, le Groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux NutriSciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du Groupe.

De plus, le Groupe met en place un système de traçabilité digitale  , qui vient renforcer l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives compétentes suivantes effectuent aussi des contrôles :

- La DDPP (Direction départementale de la protection des populations),
- La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales).

2. Hygiène et sécurité

Ces questions concernent autant les salariés de la Société que les clients. Il s'agit notamment de prévenir les risques d'accidents, sanitaires (qualité de l'eau notamment), d'incendie ou encore d'ordre écologique.

Il est à noter que des contrôles propres aux Établissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés et des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- La sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R.146-25, R.122-35 et R.143-1 à R.123- du code de la construction et d'habitation ;
- L'accessibilité aux personnes handicapées.

Ces organismes sont :

- l'Apave et le bureau Veritas qui vont intervenir une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires ;
- la Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, etc.) qui intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. De là, nous pourrions orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Sur un autre point, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SSIAP 1, SSIAP 2 et SSIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie. Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" est ainsi dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Enfin, le Directeur de la sécurité et de la sûreté du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur l'établissement.

3. Sûreté de l'établissement

Depuis février 2015, le Groupe Barrière n'avait plus été victime d'un vol à main armée au préjudice de ses casinos. Le 1^{er} mai 2023, le casino d'Enghien les Bains (95) a été l'objet d'une tentative de vol au moyen d'une fausse ceinture d'explosifs, l'individu ayant prétendu commettre un attentat dans un premier temps. Il a été maîtrisé par le Service Interne de Sécurité de l'établissement, alors qu'il tentait d'ouvrir une Glory de la caisse C, et remis aux services de police.

L'ensemble des établissements du Groupe est sécurisé par les moyens suivants :

- un système de vidéosurveillance, qui comprend l'installation systématique de caméras à chaque accès.

- la mise en place de procédures et d'équipements (sas, salle forte) en application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds,
- L'installation d'alarmes et d'équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

En effet, nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

Dans ce cadre, le Groupe Barrière poursuit donc un plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à la fois à nos salariés de travailler dans de bonnes conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Plus particulièrement dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients. Certains casinos peuvent aussi avoir recours à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

IV. Mesure pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs

A. Dispositif de qualité de vie au travail

Afin de garantir la sécurité, les conditions et la qualité de vie au travail des collaborateurs, le Groupe s'engage à :

- développer la sécurité des établissements et des salariés et également en terme de santé
- améliorer de façon continue les conditions de travail
- faire évoluer ses outils favorisant le travail collaboratif
- développer le bien-être au travail et l'animation de la vie en entreprise

1. Le baromètre social SUPERMOOD

Dans une quête d'amélioration constante, le Groupe Barrière a mis en place des indicateurs de Qualité de Vie et Conditions de Travail pour être au plus proche des attentes des équipes.

Le Groupe estime essentiel de donner la parole à ses collaborateurs en les interrogeant directement sur leur niveau de satisfaction général et leur engagement. Les équipes sont

accompagnées dans l'analyse des verbatims toujours l'objectif d'identifier les actions qui pourraient être mise en place par la suite.

Les sondages Groupe

Supermood est un baromètre digital qui permet à tous les collaborateurs de s'exprimer sur leur quotidien en entreprise.

Tous les deux mois, tous les salariés sont invités à répondre à un sondage en ligne sur un thème défini (le management, le bien-être au travail...). Cet outil permet donc, grâce à une analyse des résultats rapides et concrets, d'identifier les points à améliorer et de mettre en place par la suite des actions adéquates en terme de politique RH.

Les sondages en local

Depuis 2022, les Directions et Ressources Humaines des établissements ont été formés à la création de sondage pour lancer deux fois par an leur enquête en local sur des sujets ciblés en réponse à des problématiques propres à leurs établissements.

Il s'agit de donner l'opportunité à la Direction de chaque de mettre en œuvre rapidement des plans d'action qui répondent directement aux attentes de leurs collaborateurs. Chaque plan d'action est partagé avec les Directions Métiers du Siège pour veiller à la mise en place des mesures décidées pour leur établissements respectifs.

L'eNPS, l'indice de recommandation du Groupe

A la fin de chaque sondage, nous calculons cet indice à travers la question suivante : *"Ce mois-ci quelle est la probabilité que vous recommandiez Barrière comme une entreprise où il fait bon travailler ?"*

Les collaborateurs peuvent alors donner un score compris entre 0 (Pas du tout probable) et 10 (Très probable) qui vise à obtenir 4 catégories de réponse: les détracteurs, les non-ambassadeurs, les passifs et les ambassadeurs.



Le score eNPS est obtenu grâce à la formule suivante :

$$\% \text{ d'ambassadeurs} - (\% \text{ de non-ambassadeurs} + \% \text{ des détracteurs})$$

Les scores NPS vont d'un minimum de -100 (si chaque collaborateur est un non-ambassadeur ou détracteur) à un maximum de 100 (si chaque collaborateur est un ambassadeur).

L'indice de recommandation permet ainsi d'évaluer l'engagement et satisfaction au sein du groupe Barrière, comme il le fait auprès des clients dans ses établissements, dans une optique de valoriser la symétrie des attentions.

Les “SuperLikes”

En parallèle des sondages, 1 fois par semaine, tous les vendredis, les équipes Barrière disposent d'un “SuperLike” à envoyer à un de leurs collègues de leur choix afin de le remercier ou de le féliciter au travers d'un message personnalisé.

Cet outil ludique est un bon moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à Barrière.

Supermood aujourd'hui

Depuis son lancement en 2019, Barrière a programmé 31 sondages Groupes, dont quatre campagnes en local. Plus de 14000 collaborateurs ont été sondés et près de 300000 réponses ont été collectées.

De nombreuses initiatives ont été accélérées suite à la lectures des retours des équipes du Groupe telles que la priorisation des rénovations des back-offices, le lancement d'une plateforme de communication interne, de nouvelles formations à destination des managers ou encore la mise en place de toutes les avancées sociales en janvier 2022.

En parallèle, les équipes se sont envoyées plus de 150000 Superlikes.

2. L'amélioration continue de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

La Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) vise à améliorer au quotidien les conditions dans lesquelles les équipes exercent leur travail. Cela passe par un respect et des engagements mutuels et un sentiment de bien-être au travail, qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise ainsi que l'intérêt, la reconnaissance et la valorisation du travail. Cette politique de QVCT doit s'adapter à leurs attentes et leurs besoins en local.

La prévention des risques professionnels

Les entreprises du Groupe sont particulièrement vigilantes en matière de santé et de prévention des risques professionnels et s'attèlent à un respect rigoureux de la réglementation en la matière. Cela s'est davantage renforcé depuis la crise sanitaire.

L'évaluation des risques professionnels par unité de travail est réalisée chaque année et retranscrite dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Des actions de prévention sont, à cette occasion, arrêtées par les entreprises, en concertation avec le CSE, telles que le remplacement des équipements de protections individuelles ou le changement de certains matériels devenus obsolètes.

Les incivilités

Aussi, dans la continuité de son engagement en matière de sécurité, la prévention des incivilités est également l'une des préoccupations du Groupe depuis 2016.

En 2019, une charte “Incivilités et Relation Client” a été mise en place pour prévenir des comportements abusifs et décalés de certaines personnes irrespectueuses, envers les

collaborateurs ou les clients, dans les casinos mais aussi dans les hôtels. Afin d'accompagner les collaborateurs dans cette démarche, le Groupe a intégré des modules de formations adaptés à la gestion des incivilités au quotidien dans le catalogue Campus Barrière. Cette charte est également transmise à chaque nouveau collaborateur dans son pack d'intégration.

Les risques psychosociaux

En 2017, les hôtels du Groupe ont lancé un diagnostic des risques psychosociaux dans le cadre de leur démarche qualité de vie au travail, accompagnés par le cabinet PSYA. De ce diagnostic a découlé un plan d'actions dont la mise en place des mesures a débuté en 2018. Le Groupe dispose toujours en 2022 de ce service d'écoute et de soutien psychologique, appelé désormais STIMULUS, destiné à offrir à ses collaborateurs un accompagnement dans des situations professionnelles, comme personnelles, difficiles. Aussi, des communications régulières sont faites auprès des collaborateurs sur ce dispositif d'accompagnement.

Les actions déployées visent à la recherche d'amélioration de l'environnement de travail, de l'organisation du travail et du bien-être physique, psychologique et physiologique.

Harcèlement moral ou sexuel

Le Groupe Barrière est particulièrement attentif à la qualité de vie de ses collaborateurs et, de ce fait, tout particulièrement vigilant en cas d'alerte sur une situation de harcèlement.

Chaque entreprise du Groupe dispose de référents harcèlement qui sont chargés de diligenter des enquêtes en cas de situation de harcèlement avérée, conjointement entre la direction et les CSE. La Direction de l'entreprise peut être amenée aussi à solliciter un cabinet extérieur pour réaliser ces enquêtes.

Si une situation de harcèlement est confirmée, des sanctions adaptées aux faits sont prises systématiquement pour les collaborateurs à l'origine des faits.

Evénements et vie sociale

Accompagnées par la Direction des Ressources Humaines, les équipes RH locales veillent à organiser des événements à destination des collaborateurs, afin de garantir une ambiance agréable et des moments de convivialité entre toutes et tous.

Au programme, et selon les expériences précédentes, des challenges sportifs, des concours inter-établissements variés, des célébrations (anniversaires, départs en retraite, etc.) ou encore des sessions de Team Building (Escape Game, séminaires, etc.) sont organisés.

Charte Télétravail

La Charte Télétravail Barrière a été présentée aux différents Comités Sociaux et Économiques du Groupe dans le cadre d'une information - consultation.

Le télétravail s'est naturellement ancré dans notre organisation de travail et dans nos habitudes suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cet aménagement du travail répond aux attentes et besoins exprimés par vous, collaboratrices et collaborateurs.

Cette Charte s'inscrit également dans une démarche de bien-être et d'amélioration de la qualité de vie, pour concilier au mieux l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en maintenant une organisation et un fonctionnement idéal pour le Groupe.

Porteur aussi bien de souplesse et de flexibilité que de responsabilisation, le télétravail repose sur une confiance réciproque entre les collaborateurs et leur manager, et est sur la base exclusive du volontariat.

Enfin, cette Charte renforce la Marque Employeur du Groupe Barrière en permettant d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents, et en permettant notamment de réduire l'impact des transports et d'optimiser les espaces dans nos différents bureaux.

B.Campus Barrière, hub de formations et révélateur de talents

Campus Barrière, l'Académie du Groupe Barrière, est née en 2019 avec la volonté de créer une structure qui centralise l'ensemble des initiatives contribuant à la gestion des talents.

Axé à la fois sur le savoir-faire et le savoir-être, Campus Barrière met ainsi l'épanouissement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations afin de favoriser leur engagement comme leur productivité, libérer leur potentiel et leur créativité et renforcer la marque employeur du groupe Barrière sur le marché.

1. La formation

Campus Barrière accompagne les collaborateurs dans leur montée de compétences, et déploie des formations sur-mesure pour pouvoir s'adapter au plus près du besoin des équipes opérationnelles.

Chaque établissement a désormais cet unique interlocuteur pour toutes les demandes de formations.

De ce fait, Campus Barrière propose un catalogue national de formations présentielles et digitales présenté sous 4 domaines de formation :

- Métiers
- Management
- Développement professionnel
- Obligatoire

L'offre est enrichie et évolue tout au long de l'année. L'objectif est que chaque collaborateur puisse avoir une visibilité sur l'offre de formation Groupe. De plus, si certains besoins ne sont pas couverts par l'offre de Campus Barrière, celui-ci aide l'établissement à trouver le prestataire et créer le contenu pour coller à la pédagogie du Groupe et à la politique de formation.

Barrière, dans son plan stratégique à 5 ans, prévoit notamment pour les casinos un projet appelé "Casino Augmenté" dont l'objectif est de poursuivre l'innovation et l'amélioration des expériences en casino, tant pour leurs clients que pour leurs équipes.

Dans le cadre de Casino Augmenté, tout un parcours d'accompagnement est élaboré afin de pouvoir couvrir la montée de compétences de nos collaborateurs tant au niveau des compétences digitales, managériales et humaines.

La relation Client est au centre du dispositif de formation afin de pouvoir attirer, accueillir et fidéliser nos clients.

Campus Barrière crée des parcours de formation pour les métiers clés du Casino afin de pouvoir professionnaliser le savoir-faire des collaborateurs.

En 2023 Campus Barrière a lancé sa 1ère école de croupier débutant et en 2024, un parcours à destination des Managers de Casinos sera lancé pour développer les équipes d'encadrement de nos casinos tant sur les compétences techniques, réglementaires, relationnelles et managériales, un focus sur le métier de Membre de Comité de Direction est privilégié sur les premières années.

2. 360 Learning - digitalisation des formations

Dans le cadre de la transformation et de la digitalisation des processus de travail, la formation a également évolué et s'est digitalisée. En effet, depuis 2018, le Groupe a mis en place une plateforme mettant à disposition des collaborateurs des formations digitales en e-learning. L'objectif étant de développer les compétences techniques et managériales, ainsi que les règles de sécurité, de façon massive et simplifiée. Cela va donc permettre de gagner en productivité et faciliter l'accès à la formation pour le plus grand nombre de salariés.

3. Evolution professionnelle

L'évolution professionnelle et le développement sont au cœur de la politique des Ressources Humaines. Campus Barrière entend procurer à chacun les moyens de réaliser son projet professionnel et d'évoluer harmonieusement.

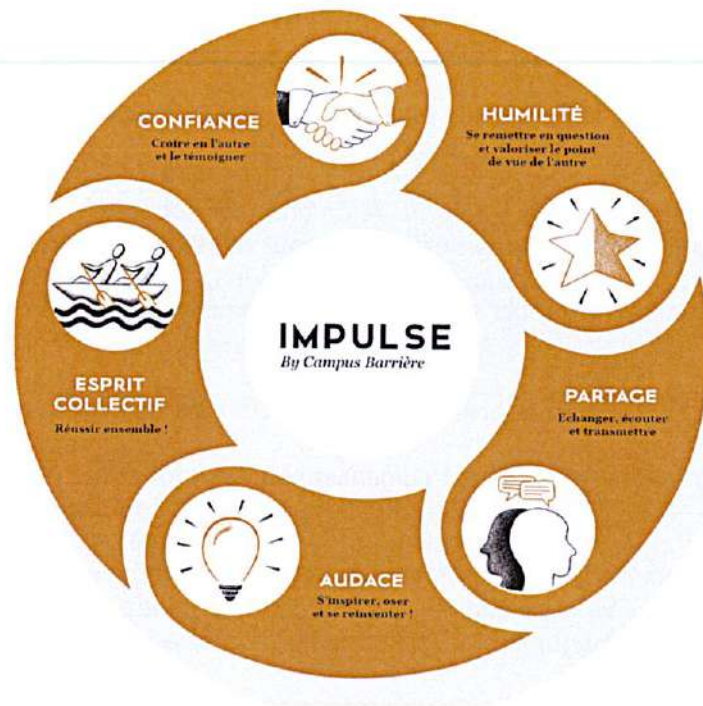
Diverses initiatives permettent au collaborateur de partager ses aspirations professionnelles tout au long de l'année soit à son manager lors de l'entretien annuel soit aux membres de la DRH Groupe.

Par ailleurs, un site carrière interne est accessible pour tous les collaborateurs en CDI et CDD afin que chacun puisse progresser et vivre pleinement son métier à chaque étape de son parcours : évolution de carrière, possibilités de mobilité, reconversion.

4. Modèle Managérial Impulse

Impulse se décline autour de 5 valeurs fondamentales : l'Humilité, l'Audace, le Partage, l'Esprit Collectif et la Confiance. Ce modèle managérial est diffusé depuis Octobre 2021 sous différentes modalités (présentiel et distanciel).

Un test psychométrique créé sur-mesure sur les 5 valeurs IMPULSE est déployé depuis 2022 afin que chaque manager puisse incarner ses valeurs et que nous puissions accompagner nos managers dans leur posture et développer leurs compétences managériales.



En 2023, Campus Barrière a formé 2800 stagiaires qui représentent 1 967 collaborateurs formés pour 16 986 heures de formation.

Par ailleurs, chaque année le Casino Barrière Trouville fait réaliser des formations pour son personnel (voir partie G. Effectif).

C.Handicap

Parce que le talent est plus fort que le handicap, le Groupe Barrière a signé son cinquième accord relatif à l'emploi des travailleurs handicapés Cet accord est une expression de nos engagements en matière de diversité, d'égalité des chances, d'inclusion et de lutte contre toute forme de discrimination

Convaincu que la vie en entreprise implique la valorisation des compétences, des savoirs-être mais aussi des différences, Barrière et ses partenaires sociaux ont signé en 2022, à l'unanimité (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGC, FO), le 5^{ème} accord handicap du Groupe depuis sa première initiative en 2009. Cet accord, qui sera effectif sur une période de trois ans à partir de 2023, s'inscrit dans le cadre de la réglementation sociale, issue de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. A travers ce nouvel accord, Barrière continue son engagement pour la diversité et la lutte contre toute forme de discrimination de 2023 à 2025.

Cette démarche repose sur trois objectifs majeurs : d'une part favoriser l'embauche des personnes handicapées en facilitant l'intégration dans l'environnement de travail et l'accès aux locaux ; d'autre part garantir l'employabilité des collaborateurs en assurant la poursuite de leur activité au sein du Groupe ; enfin, développer des partenariats avec des entreprises protégées et adaptées et recourir à ces structures pour l'achat de biens, de sous-traitance ou de prestations de services.

Pour pérenniser et mener à bien son engagement, le Groupe prévoit aussi diverses actions, parmi lesquelles l'embauche de 50 travailleurs handicapés sur la période de l'accord, dont au moins 60% en CDI. Barrière accompagnera également ses collaborateurs dans leurs démarches professionnelles et administratives et leur assurera des formations professionnelles en fonction de leurs besoins.

Parallèlement, le Groupe continuera de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs et managers aux problématiques du handicap, afin de garantir la bonne intégration de ses travailleurs handicapés. Enfin, afin de favoriser les liens entre le milieu protégé et adapté, et le milieu ordinaire de travail, Barrière prévoit de développer davantage le recours aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA), contribuant ainsi à l'emploi indirect des travailleurs handicapés.

Le Groupe a su tirer de ses quatre précédents accords une expérience de terrain permettant de proposer un collectif et un environnement de travail propices à l'intégration de travailleurs handicapés.

Au Casino Barrière Trouville 5 ETP sont des travailleurs en situation de handicap.

Le Casino a mis en œuvre les actions suivantes afin d'améliorer les conditions de travail de ces personnels :

- mise en place de bras articulés et ergonomiques pour les écrans d'ordinateur sur de nombreux postes de travail

V. Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

A. Planète Barrière, une démarche ambitieuse et volontaire.

L'Esprit Barrière, c'est une manière d'être. Le Groupe Barrière défend un modèle de développement respectueux des Femmes et des Hommes, de l'environnement et des économies locales. Sous l'étendard Planète Barrière, le Groupe s'inscrit et s'investit, pour aujourd'hui et pour demain, au travers de sa Politique RSE.

B. Contribuer à inventer le monde de demain.

Au travers de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Planète Barrière porte une vision fédératrice qui se traduit par une éthique à 360° afin de lier et de penser ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales.

Elle se polarise autour de six thématiques :

- ★ GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE ET DIALOGUE
- ★ EXPÉRIENCE CLIENT DURABLE
- ★ EMPLOYEUR RESPONSABLE
- ★ ENVIRONNEMENT
- ★ RESTAURATION RESPONSABLE
- ★ DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ

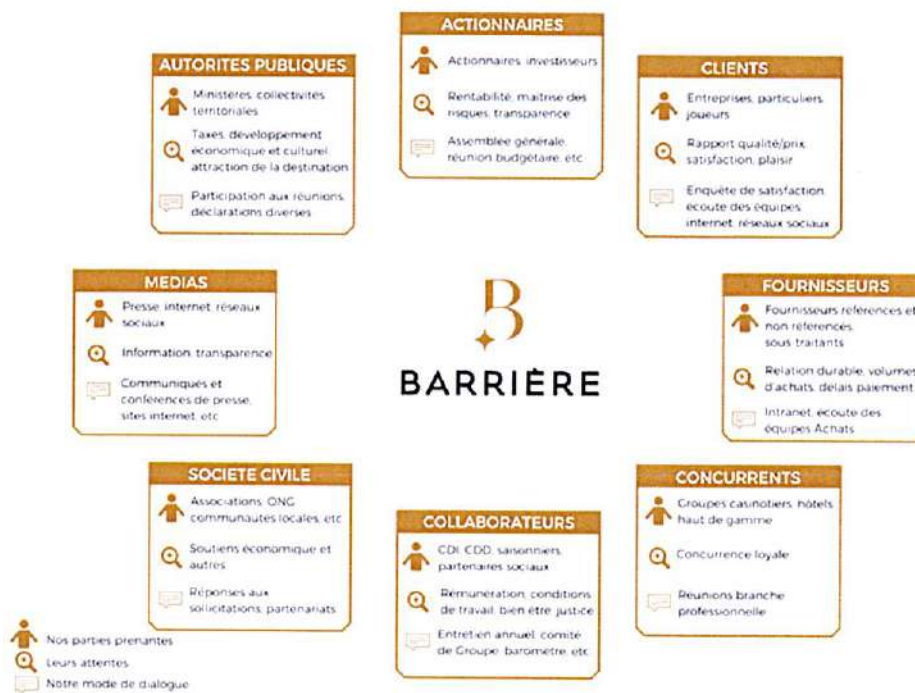
Pour guider sa démarche, le Groupe Barrière a choisi la norme internationale ISO 26000 de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ambitieuse, elle dépasse le simple cadre de l'environnement en remettant les femmes et les hommes au cœur de la réflexion et des actions de l'entreprise. Dans chaque établissement du Groupe Barrière, un responsable Développement durable agit comme ambassadeur et accélérateur de cette dynamique d'entreprise au niveau local.

La Stratégie actuelle de Planète Barrière, a été construite pour une durée de 4 ans couvrant la période de 2021 à 2024 et repose sur :

6 piliers, 20 enjeux, 40 engagements et 60 Kpi

Pour créer sa stratégie 2021/24, le Groupe Barrière a défini la cartographie suivante de ses parties prenantes. En effet, l'objectif de la stratégie RSE du Groupe Barrière est de répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes par un dialogue constructif et transparent.

Cartographie des parties prenantes Groupe Barrière:



La stratégie moyen-long terme définie par le Groupe Barrière et pour l'ensemble de ses filiales est la suivante :

	GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE & DIALOGUE	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir une stratégie responsable• Veiller à la transparence et loyauté dans les affaires• Tenir une politique d'achats responsables• Poursuivre l'innovation durable
	EXPERIENCE CLIENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none">• Assurer une sécurité sanitaire irréprochable• Développer le programme jeu responsable et service responsable• Proposer des offres Marketing & Mice responsables
	EMPLOYEUR RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la santé et sécurité au travail• Développer la diversité en tant que richesse• Favoriser un climat et dialogue social responsables
	ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Faire progresser le bâtiment durable• Favoriser l'économie circulaire : réduire, réutiliser et recycler nos déchets• Préserver la biodiversité• Développer le numérique responsable
	DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir un impact positif sur le territoire et la société• Promouvoir la solidarité
	RESTAURATION RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none">• Posséder une démarche restauration responsable• Lutter contre le gaspillage alimentaire

Pour le Casino Barrière Trouville les actions sont les suivantes :

- Participation à l'earth hour avec extinction de l'enseigne et de la façade du casino
- Commande de miel via notre apiculteur
- Action incentive DAMA FACTORY
- Isolation du local de la chaudière via société Eco Environnement
- Accueil au salon des Gouverneurs de la 8ème journée géopolitique sur le thème des mers et océans
- Nettoyage de la plage de Deauville et sensibilisation au milieu marin via le CPIE
- Menu spécifique dans le cadre de la semaine du développement durable avec plat végétal gagnant du concours défi végétal
- Don des bouchons plastiques à l'asso Handichiens
- Participation à octobre rose avec cocktail et pin's pour le personnel
- Nouvelle carte à la VT avec mise en avant des produits locaux, de saisons, responsable et de l'offre végan
- Accueil au salon des Gouverneurs de la brocante Ali Baba
- Collecte et dons de jouets pour l'association Fée Cécilia

PARTIE 3

Annexe : Compte-rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service

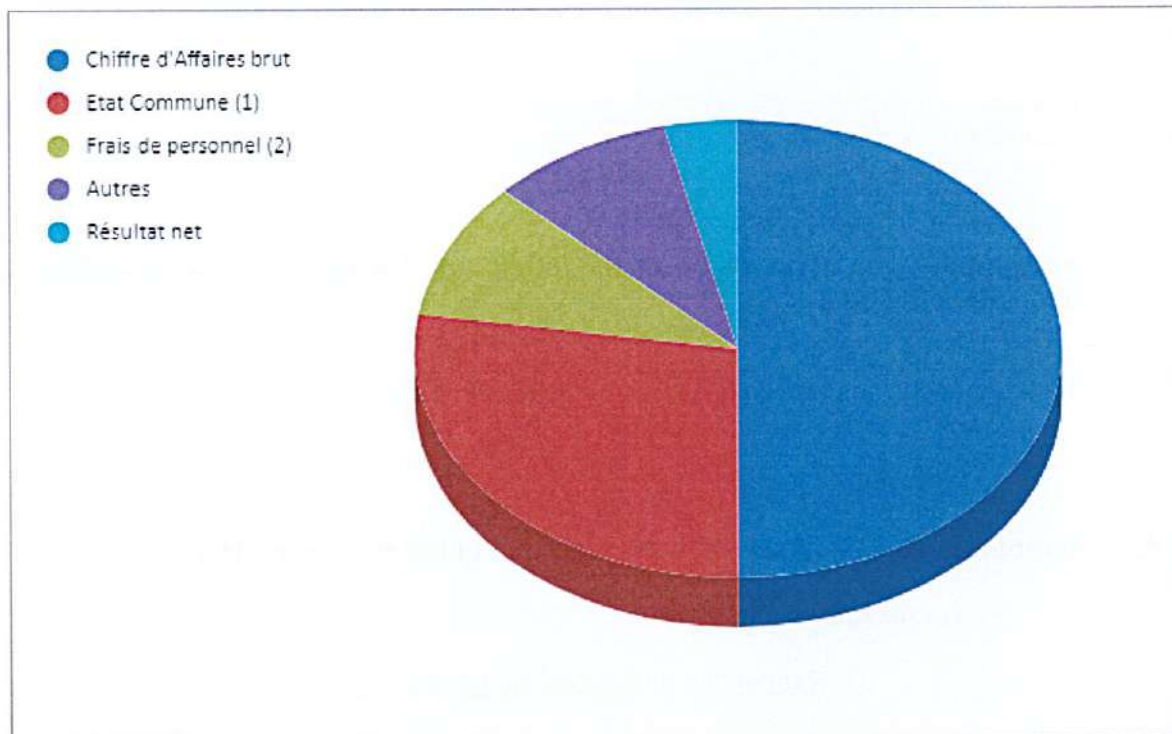
(point 2 de l'article R3131-4 du code de la commande publique)



I. Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
Récapitulatif des contributions	21 228	21 879	651	3.07 %
	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct (<i>cahier des charges</i>) (Tx = 10 % jusqu'à 6 803 000 € et 15 % au delà de 6 803 000 €)	-1 735	-1 800	- 65	3.75 %
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat (dans un max. de 5% du budget de la ville)	- 785	- 813	- 28	3.57 %
TOTAL PLVT	-2 520	- 2 613	- 93	3.69%
-				
TOTAL CONTRIBUTION				
	N-1	N	Valeur	%
- Redevance d'occupation (lorsque la Ville est propriétaire du terrain et/ou des murs)				
• redevance fixe	-240	- 255	- 15	6.25%
• redevance variable				
TOTAL redevance domaniale	-240	-255	-15	6.25%
TOTAL GENERAL	-2760	-2868	-108	3.91%

A. Historique sur 5 ans



	2023	2022	2021	2020	2019	Total
Chiffre d'Affaires brut	23 150	22 492	10 242	16 870	20 115	92 869
Etat Commune (1)	-13 126	-12 844	-5 121	-8 938	-11 005	-51 034
Frais de personnel (2)	-4 291	-4 217	-2 012	-3 202	-4 220	-17 942
Autres	-3 431	-3 311	-2 732	-3 884	-3 740	-17 098
Résultat net	2 302	2 120	377	846	1 150	6 795

Détail (1)

Prélèvement	-9937	-9603	-3975	-8062	-9 824	-41 401
Loyers versés à la ville	-255	-240	-129	-235	-229	-1 088
Impôts et Taxes (LF)	-360	-382	-237	-326	-386	-1 691
Cahier des charges	- 1800	-1735	-641	-6	19	-4 163
Impôt société	-774	-884	-139	-309	-585	-2 691
Total	-13 126	-12 844	-5121	-8938	-11 005	-51 034

(2) : y compris participation

B. Activités exercées (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

Dans le cadre de la concession, le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration

C. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

Les tarifs (et leurs évolutions) appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

II. Compte-rendu technique

A. Contribution du délégataire dans le cadre du contrat de concession

1. Artistique / culturel

a) Rappel des obligations contractuelles

Article 8 – Contribution du Délégataire à l'animation et au développement touristique de la Ville

Le Délégataire assurera une activité d'animation culturelle, artistique et sportive destinée à favoriser l'attractivité du casino et de la Commune.

Le Délégataire organise, notamment, toute l'année des spectacles, concerts, événements et soirées susceptibles d'intéresser tant la clientèle de passage et que celle des résidents.

Le Délégataire s'engage à consacrer chaque année à l'animation et au développement touristique du Casino et de la Commune un budget égal à 1% du produit brut des jeux de l'exercice précédent, en année pleine.

Le Délégataire s'engage à consacrer 15% de son budget animation et développement touristique susmentionné au financement d'animations organisées sur le territoire de la Commune et portées par la Commune ou des associations et notamment le feu d'artifice financé par le Délégataire à hauteur de 7.000 € maximum par an.

Un bilan de ces activités sera est présenté chaque année en annexe du rapport annuel d'activité.

Dans le cas où les budgets susmentionnés ne seraient pas totalement utilisés au cours d'une année, l'excédent sera automatiquement reporté sur l'année suivante,

b) Programmation dans le Casino :

Le Casino a programmé des divertissements tout au long de l'année :

Une à deux fois par mois, le Dîner spectacle est organisé dans la salle des galas "Les Gouverneurs". Le spectacle remporte chaque année un vif succès, les clients reviennent chaque année découvrir la nouvelle saison. Ce spectacle, en live, est mené par une troupe de 10 artistes de qualité. Au total, ce sont 14 rendez-vous qui ont été programmés de novembre 2022 à octobre 2023.

Tous les samedis soirs, la scène de la Villatara reçoit des chanteurs et musiciens. Ce sont les "Saturday Live Music". Une ambiance musicale et variée est proposée chaque samedi soir et veille de jours fériés aux clients dinant au restaurant.

De plus, le Casino organise des événements en adéquation avec des événements du calendrier des festivités. Par exemple, pour célébrer les fêtes de fin d'année, le Casino organise le Réveillon de Noël à la Villatara avec un menu spécial et des artistes sur scène. Un spectacle est donné au salon des gouverneurs suivi d'une fin de soirée dansante.

Le Casino programme également, des soirées spéciales comme pour la Saint Valentin avec un menu dédié et des artistes sur la scène de la Villatara.

2. Autres contributions au développement touristique

a) Rappel des obligations contractuelles

Article 9 – Budget affecté à la promotion du casino

Le Délégué devra mettre en œuvre une stratégie de communication et de promotion du complexe du Casino visant à conforter et développer son attractivité.

A cette fin, il consacrera chaque année une somme égale à 2,5% du produit brut des jeux en année pleine.

b) Amélioration de l'activité de la ville

Le Casino contribue à améliorer l'activité de la ville en participant chaque année au financement du feu d'artifices du 14 juillet.

Il illumine la façade du bâtiment lors des fêtes de fin d'année.

Et contribue par le biais d'apports de lots aux salons touristiques auxquels participe l'Office de Tourisme de Trouville.

Par le biais d'achats d'espaces publicitaires dans la presse locale et de campagnes digitales publicitaires, le Casino participe ainsi au rayonnement de la ville de Trouville.

c) Sponsoring, Partenariat

Le Casino est un partenaire majeur de la Ville et de l'Office de tourisme de Trouville-sur-Mer. Ils travaillent en étroite collaboration dans la réalisation de certains projets et événements (Trace Nocturne, Festival du Cerfs Volant) mais aussi en relayant les événements phare qui se déroulent au sein de la ville (Trouville sur Planches, concerts...).

d) Mises à disposition d'espaces

Article 10 – Location d'espace

Le Délégué peut proposer à la location les espaces du Casino susceptibles d'accueillir des séminaires, colloques, manifestations festives ou de promotion.

Le Délégué s'oblige à informer la Commune de la nature de ces manifestations chaque année dans le rapport annuel du Délégué.

Le Délégué s'engage à ne pas proposer ce service à des personnes susceptibles de porter atteinte à l'image de la Commune, troubler l'ordre public ou dont l'activité ou l'opinion serait contraire aux bonnes mœurs.

Article 13 – Utilisation du Casino par la Commune

La Commune pourra disposer gratuitement douze fois par an pour ses besoins propres ou ceux de tiers, des locaux de réception du Casino (salon des Gouverneurs ou espace discothèque). La mise à disposition gratuite inclut les locaux et le matériel du Casino mais n'intègre pas les frais de personnel et de consommables. La Commune bénéficie d'une remise de 20% sur les tarifs mis en place par le Délégué.

La Commune ne pourra disposer des espaces du Casino que si le Délégué n'a enregistré aucune réservation pour la date souhaitée par la Commune à la date de notification de sa réservation.

En tout état de cause, la Commune s'engage à respecter un préavis de quinze jours et à ne pas pénaliser l'activité commerciale du Délégué.

Le Casino participe activement à l'organisation d'événements en collaboration avec la mairie et l'office de tourisme et d'attractivité.

Entre novembre 2022 et octobre 2023, ce sont 39 dates qui ont été réservées pour des manifestations organisées par la mairie, l'office de tourisme et diverses associations.

Le Casino participe activement au déroulement du Festival du Film du Court Métrage Off Court en septembre pour lequel il met à disposition la salle des Gouverneurs 15 jours consécutifs.

Il apporte sa contribution notamment aux événements organisés par la Ville comme :

- Les concerts de Noël avec les Musicales de Trouville en décembre,
- Le speed Meeting organisé par l'Office de Tourisme, les concert du Rotarys en avril,
- Les concerts de piano de Julia Rabovia
- Trouville sur Planches : pièces de théâtre
- Les rencontres géopolitiques, Natura et le salon du Livre en octobre

Le Casino contribue également au dynamisme associatif du tissu économique en prêtant ses salles ou en appliquant des tarifs très avantageux à des associations locales et à l'Office de Tourisme et d'attractivité :

- La Brocante Ali Baba, la boum d'Halloween le speed meeting
- Les Amis du Musée pour leur assemblée générale
- L'ARA pour la Galette des Rois et son assemblée générale
- l'association des commerçant pour le vide dressing
- le bal de fin d'année du Lycée Marie-Joseph,
- le Festival Théâtre et lecture

Afin d'assurer le bon déroulement de tous ces événements, c'est le personnel du Casino qui met en place les salles, assure le ménage et trouve le personnel technique.

Le Casino répond aussi favorablement aux demandes de lots des associations caritatives et scolaires de la Ville de Trouville pour les tombolas, lotos, kermesses... en offrant des repas, des coupons boissons, des goodies...

B. Contribution du délégataire au delà du contrat de concession

1. Autres contributions au développement touristique

Au-delà de ses obligations contractuelles, le Casino contribue activement au développement de l'établissement et de la ville de Trouville-sur-Mer au travers de la mise en place d'actions et contributions diverses et variées.

Les opérations marketing et commerciales organisées se veulent de plus en plus expérientielles et divertissantes.

Ainsi, selon le calendrier des événements et des fêtes, les animations et jeux concours se sont succédés pour divertir les visiteurs.

Des lotos gratuits sont programmés un vendredi soir par mois dans le salon des gouverneurs. Ils mettent en jeu 500€ de lots (bouteilles de champagne, repas au restaurant La Villatara, tickets de jeu, etc.). Ces lotos sont devenus des rendez-vous très prisés et attendus des clients habitués.

En fonction des événements calendaires (du type Noël, Vendredi 13, etc.), des lotos thématiques au tarif très avantageux (15€ avec 1 coupe de champagne, petits fours et tickets de jeu) sont programmés.

De novembre 2022 à octobre 2023, le Casino a organisé des animations, grands jeux et autres événements dans l'enceinte de la salle des Machines à sous et du restaurant

Ainsi, en novembre, les mardis, mercredis et jeudis le Casino a mis en place la Route du Cash permettant de gagner des Tickets de jeu et durant le Week end du 25 au 27, opération Black Friday avec offre de bonusing pour les Clients Carré VIP a été programmé.

Chaque jour de décembre et jusqu'à Noël, le Casino a organisé un grand jeu avec une vitrine de Noël et des dotations à gagner dont 1 lot phare.

Lors de l'arrivée de 6 nouvelles machines à sous, les équipes ont mis en place une journée festive avec décorations et animation.

Loto de Noël a été également organisé et mis en vente au tarif de 15€ (coupe de champagne, mignardises, 2€ de tickets de jeu et 7 parties de loto)

Le Casino organise une soirée de Noël pour ses clients VIP, durant laquelle des cadeaux leur sont remis.

Lors des Fêtes de fin d'année, le casino consacre chaque année 15K€ pour la déco extérieure de la façade, il organise également le réveillon et déjeuner de Noël au restaurant la Villatara avec trio d'artistes ainsi que le réveillon de la saint sylvestre au salon des Gouverneurs avec un dîner spectacle avec la troupe LF Productions. Le Casino, ainsi que la salle des jeux et le restaurant se transforment en lieu de fêtes et de convivialité lors de cette soirée.

Il commence la nouvelle année avec le Brunch du 1er janvier animé par des artistes au restaurant la Villatara.

En janvier, les mardis, mercredis et jeudis, les équipes du Casino ont diverti les clients en salle Machines à sous avec la Roulette géante, tapis sur lequel les gens se placent. Si leur numéro est tiré au sort, ils remportent un cadeau.

La traditionnelle Galette des Rois a régalé les clients.

Lors du week end de la chance, la une Roue de la Chance a offert des tickets de jeu aux nombreux clients venus tenter leur chance.

Nouvelle journée festive le 24 janvier, pour fêter l'arrivée de Nouvelles Machines à sous avec des tirages au sort de n° de Machine pour remporter des lots, petit déjeuner, goûter servi en salle + apéritif du directeur...

Une opération de surclassement réservée aux clients détenteurs de la carte Le Carré VIP s'est répartie sur janvier et février durant 4 semaines : 1 semaine par statut de cartes soit.

En février, une dégustation de crêpes a été organisée lors de la chandeleur le 02/02.

Les mardis, mercredis et jeudis, une animation en salle avec le jeu des Boîtes sur le principe du jeu "à prendre ou à laisser" permettait de gagner divers lots.

Les équipes de la Villatara ont organisé une soirée de la St Valentin le 14/02 en proposant un menu spécial avec un Duo d'artistes.

Dans la continuité du mois de février, les mardis, mercredis et jeudis, le jeu "à prendre ou à laisser" a continué de divertir les clients.

A l'occasion de la St Patrick, le 17/03, 1 bière a été offerte aux clients à la Villatara.

A partir du 24 mars et jusqu'au 10 avril, le Casino a mis en place une opération "printemps fantastique" avec 1 jeu sur borne permettant de gagner des lots, une décoration exceptionnelle dans le thème et des artistes sur les week-ends pour animer le Casino.

A partir du 14 avril, un jeu "Préparez vos ponts de mai" offrait la possibilité de gagner une vitrine de cadeaux thématiques : vélo électrique, appareil photo instantané, 1week-end à Dinard, 1

panier garni de pique nique...

Le Casino a également réuni ses meilleurs clients autour d'un dîner Vip.

A l'occasion du 1er Mai, les clients ont reçu un brin de muguet.

A partir du 22 mai, un grand jeu a été organisé afin de gagner une MINI électrique, ce jeu s'est prolongé en juin et le Tirage au sort a désigné le gagnant le 1er juillet.

Le 30 mai, 5 Nouvelles Machines à sous ont intégrées le parc du Casino, pour l'occasion, le Casino a organisé une journée festive avec petit déjeuner, goûter, Roue de la Chance pour gagner de nombreux lots

Début juin, le Groupe Barrière a reçu ses meilleurs clients lors d'un week end ultra VIP sur le resort Barrière Deauville et Trouville, 200 des meilleurs clients sont venus passer le week end sur la station : 1 soirée a été organisée au salon des Gouverneurs du Trouville).

Le 4 juin, une offre restauration spéciale fête des mères a été mise en place (un menu spécial + 1 rose offerte et 1 week-end à gagner sur tirage au sort).

Le 15 juillet, le Casino a fêté son anniversaire sur le thème des années 90, une journée festive avec un jeu sur borne permettant de remporter de nombreux cadeaux, quiz musical, artistes et décoration sur le thème.

A partir du 17 juillet et jusqu'à fin août, une opération de conquête a été mise en place avec du street marketing (triporteur) pour inviter les estivants à venir en casino pour participer aux animations et gagner des lots. Cette opération marketing était sur le thème de la fête foraine.

Lors du feu d'artifices tiré le 22 juillet, le Casino a invité ses clients à admirer le feu lors d'un cocktail sur la mezzanine de la Villatara surplombant la plage.

Le Casino s'est doté de nouvelles Machines à sous le 25 juillet, les Bonus box, des tirages au sort et diverses animations sont venues compléter ce lancement de nouveaux jeux.

En septembre, pour la rentrée, le Casino a mis en place la roue de la Chance, jeu sur borne permettant de gagner des lots comme des téléviseurs, smartphones, machine à café mais aussi des lots de consommation : tickets de jeu, repas à la Villatara, dîners spectacle...

En octobre, le dernier vendredi 13 de l'année a été célébré durant tout le week-end avec une roue de la Chance spécialement conçue pour l'occasion.

Par ailleurs, le Casino Barrière Trouville bénéficie d'une forte synergie en étant intégré au Resort Deauville-Trouville. En effet, cette synergie est une force pour la satisfaction et la fidélisation des clients du Casino qui peuvent ainsi participer à des événements de qualité comme le Festival du Film Américain de Deauville, à l'Hippodrome de Deauville, aux compétitions de Polo (une coupe spécifique du Casino de Trouville a d'ailleurs été créée).

Les clients peuvent aussi bénéficier d'invitations prestigieuses (nuitées offertes avec petit déjeuner) sur les hôtels Barrière de Deauville (Hôtel Normandy, Hôtel du Golf, Hôtel Royal).

Par ailleurs, le Casino fait partie intégrante de la structure commerciale et de communication du Resort Barrière Deauville-Trouville, ce qui favorise les contacts avec les autocaristes et les relations avec les acteurs économiques et touristiques lors des salons.

DÉPENSES MARKETING ET ARTISTIQUES	
POSTES DE DÉPENSES	ex 2022-2023
Animation artistiques pour Dîners Spectacles, dîners concerts, Animation salle Machines à sous et grands jeux, cachet artistes, intermittents, location matériel technique	190 000 €
Cadeaux, offerts F&B, Tickets promo (pour les jeux gratuits)	462 900 €
Marketing, publicité (Édition des supports de communication, achats d'espace publicitaires (panneaux d'affichage longue conservation, annonces presse), mailings individuels et clients groupes, foires et salons, organisation de jeux gratuits, honoraires divers, frais de fonctionnement...	294 060 €
Partenariat (manifestations sportives et culturelles au niveau de la commune), Sponsoring (associations, clubs sportifs, grands événements) et Participation à la vie communale	28 040 €
Participation à l'Office de tourisme (partenariat et insertions publicitaires et offerts)	7 500 €
Total	982 500 €
Pour mémoire et à prendre en compte les offerts F&B des départements Machines à sous et Jeux de Table	

C. Restaurant(s) / Bar(s)

1. Cartes et horaires et les jours d'ouverture

La Villatara (bar, restaurant du casino)

Ouvert tous les jours

- Bar de 11h00 à 01h00 du Dimanche au jeudi.
De 11h00 à 02h00 le vendredi et 11h00 à 03h00 le samedi
- Restaurant, ouvert de 12h00 à 14h00 et de 19h30 à 22h00 du lundi au vendredi
Le samedi ouverture de 12h00 à 14h00 et 19h30 à 22h30.
Le dimanche ouverture de 12h00 à 14h30 et de 19h30 à 22h00

2. Capacité des points de vente

Villatara :

60 + 50 places assises au rez-de-chaussée

110 en mezzanine

40 en terrasse (ouverte d'avril à octobre)

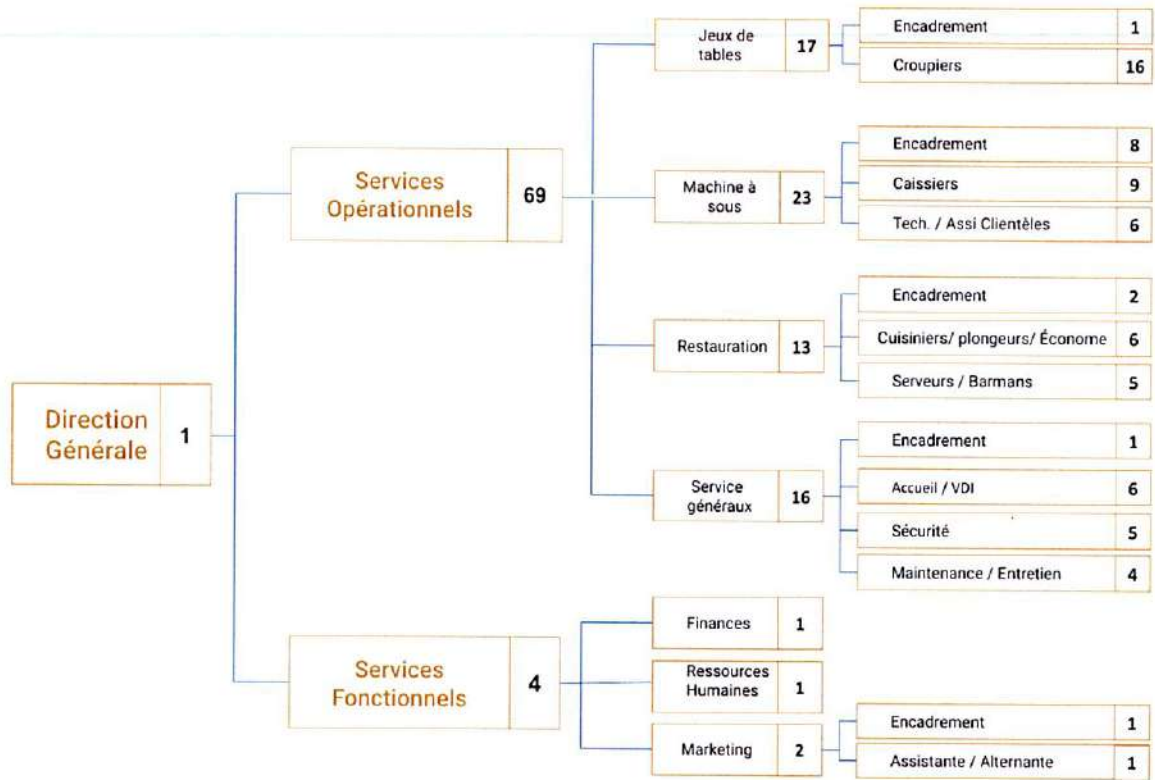
3. L'activité

	N-1	N
Nbre de Cvts	28 542	26 136
	N-1	N
Ticket moyen	40.50	44.08
	N-1	N
CA HT	1 156	1 152

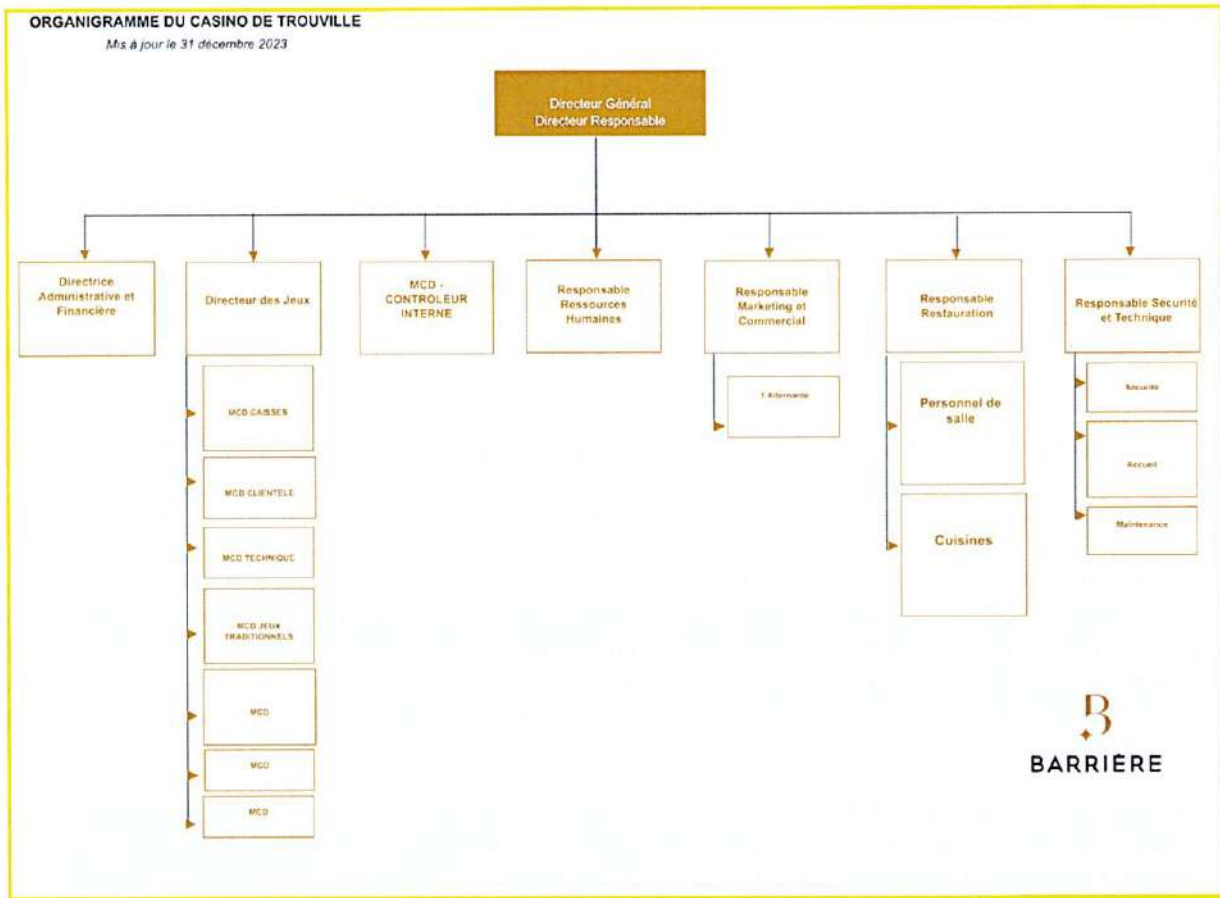
D. Effectif

Le nombre de salariés moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 79 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 2 % de la masse salariale et 1442,5 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

1. Tableau des effectifs par secteur d'activité



2. Organigramme de l'établissement (non nominatif)



3. Formations réalisées

- Interne :
 - Ecole de croupiers
 - Manag&Moi
 - Prévention contre l'abus de jeux
 - Lutte contre le blanchiment (TRACFIN)
 - Gestion de conflits
- Externe :
 - Habilitation électrique
 - SST
 - SSIAP 1 et 2
 - Certification RH - HRBP
 - Gestes et postures
 - Port de harnais
 - Travail en hauteur

PARTIE 4

Perspectives et événements post clôture



Partie nationale

Le phénomène observé depuis juin 2023 sur l'inversion de la tendance du chiffre d'affaires se confirme sur les premiers mois de l'exercice 2024.

Le Groupe Barrière doit aussi s'adapter à un environnement concurrentiel renforcé, notamment par l'expansion d'opérateurs ayant des activités sous droits exclusifs sur de nouvelles activités, alors même que nous subissons des charges toujours plus importantes et une fiscalité élevée.

En effet, le marché des casinos fait face à une concurrence grandissante des sites illégaux de jeux en ligne dont l'interdiction n'est pas toujours connue du grand public. Ces « casinos en ligne » sont de plus en plus présents et accessibles alors même qu'ils ne font aujourd'hui l'objet d'aucun encadrement légal, pourtant strict pour les casinos « en dur ». Il s'agit d'une menace que le Groupe Barrière ne peut pas ignorer à la fois pour l'impact économique engendré et plus encore pour la sécurité des usagers.

Par ailleurs, les casinos font face à une nouvelle concurrence de plus en plus agressive en matière de marketing digital via des campagnes publicitaires intenses, déployées par les opérateurs en ligne. Les innovations des jeux en ligne doivent être encadrées, contrôlées, et soulèvent des enjeux fiscaux. Le Groupe Barrière portera une attention particulière à cette nouvelle catégorie de jeux et à son encadrement réglementaire, pour l'instant incomparable à celui des casinos.

Le cadre législatif des jeux d'argent et de hasard a également évolué avec l'entrée en vigueur de la loi n° 2023-1178 du 14 décembre 2023 visant à réduire les inégalités territoriales pour les ouvertures de casinos. De nouvelles communes sont désormais autorisées à ouvrir des établissements de jeu. Le Groupe Barrière sera alors confronté à de nouvelles offres sur un marché déjà fortement concurrentiel.

Dans le même sens, les clubs de jeux devront s'adapter à un nouveau cadre législatif au cours de l'année prochaine puisque l'expérimentation qui les régissait prendra fin en décembre 2024. Le Groupe Barrière sera ainsi vigilant aux évolutions proposées par l'Etat et le législateur, et porte une attention permanente à tout changement réglementaire ou fiscal qui pourrait aggraver la situation financière de ses casinos.

Sur un autre point, le contexte économique et l'inflation pesant sur les ménages français demeurent un risque de ralentissement de la croissance à court et moyen terme, que chaque acteur de loisirs et de divertissement se doit de prendre en considération dans ses activités.

Enfin, le Groupe Barrière continue de faire évoluer ses ambitions face aux enjeux sociétaux et environnementaux que les casinos, et plus généralement le secteur du tourisme, doivent relever. Aux côtés des collectivités, nous sommes attentifs à prendre toutes les mesures qui

s'avèreraient indispensables pour appréhender au mieux ces enjeux dans l'exécution des délégations.

Partie locale

Le Groupe Barrière, et ses 26 casinos sur le territoire métropolitain, est un partenaire économique et social majeur pour les communes dans lesquelles il est implanté. Outre les retombées économiques, nous contribuons de manière unique tout au fil de l'année à l'animation touristique en offrant un service de restauration et en organisant des spectacles. En multipliant les initiatives culturelles et d'animation, les casinos participent à l'essor touristique des communes pour répondre aux attentes variées d'un large public.

Par ailleurs, les casinos et des Clubs de jeux représentent environ 16 000 salariés directs en France, et près de 45 000 emplois indirects. La filière casinotière est un employeur local important, dont les initiatives visent aussi à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'emploi des seniors, la formation ou encore l'embauche d'apprentis.

C'est toute une synergie que le Casino Barrière de Trouville doit maintenir.

Suite à l'obtention de la nouvelle délégation de service public pour une durée de 15 années, d'importants investissements vont être mis en oeuvre afin de rénover tous les espaces de jeux ainsi que le théâtre.

En amont de la fin de ces travaux, un accent est mis sur le renouvellement de l'offre de jeux avec de gros investissements consentis, notamment dans le digital, toujours dans une volonté d'innovation face à une concurrence qui évolue.

L'ensemble de ces opérations, couplé à la réfection totale des quais initiée par la Mairie, devrait permettre au partenariat entre la ville et le casino Barrière Trouville de se poursuivre pour proposer aux clients une offre globale attractive.

DOCUMENTS JOINTS



Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale
Compte annuel de résultat
Liste des tarifs pratiqués
Attestations d'assurance

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise: CASINO DE TROUVILLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois: 12
 Adresse de l'entreprise : PL DU MARECHAL FOCH 14360 TROUVILLE-SUR-MER Durée de l'exercice précédent: 12
 si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/10/2023	Exercice N-1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	469 293	154 879	314 414	16 858
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	18 839		18 839	18 839
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	3 655 989	3 415 036	240 953	390 181
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	10 683 463	10 045 179	638 284	468 955
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 301 049	2 035 302	265 747	325 498
		Immobilisations en cours	AV	AW	110 372		110 372	9 116
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CY			
Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières	BH		BI	4 717		4 717	2 024	
TOTAL (II)		BJ	BK	17 243 723	15 650 396	1 593 327	1 231 471	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	55 818		55 818	61 746
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	3 696		3 696	2 048
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	45 749	16 924	28 824	30 078
		Autres créances (3)	BZ	CA	6 909 322		6 909 322	6 688 274
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	403 805		403 805	705 191	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	33 925		33 925	87 498	
	TOTAL (III)	CJ	CK	7 452 314	16 924	7 435 390	7 574 834	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	24 696 037	15 667 320	9 028 717	8 806 306	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : CASINO DE TROUVILLE

Néant

			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 240 000)	DA	240 000	240 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)		DD	24 000	24 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes visés EJ)	DG	1 696 805	1 696 805	
	Report à nouveau		DH	428 799	78 626	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	2 302 075	2 120 173	
	Subventions d'investissement		DJ		25 181	
	Provisions réglementées		DK			
		TOTAL (I)	DL	4 691 680	4 184 786	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées			DN			
		TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	200 009	275 454	
	Provisions pour charges		DQ	53 267	51 039	
		TOTAL (III)	DR	253 276	326 493	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	106 876		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	EI)	DV	1 500		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	114 544	162 076	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	511 193	403 247	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 995 622	2 663 327	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	170 107	91 927	
	Autres dettes		EA	183 919	974 449	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
		TOTAL (IV)	EC	4 083 761	4 295 026	
	Écarts de conversion passif	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	9 028 717	8 806 306	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 969 217	4 132 950	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	106 876			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise CASINO DE TROUVILLE

Néant

		Exercice N				Total	Exercice N-1		
		France		Exportations et raisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	8 882	FB		FC	8 882	9 489	
	Production vendue	biens		FE		FF			
		services	FG	11 451 267	FH		FI	11 451 267	11 168 581
	Chiffres d'affaires nets		FJ	11 460 149	FK		FL	11 460 149	11 178 069
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	35 418	371 267
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	397 162	273 335
	Autres produits (1) (11)						FQ	31 241	93 901
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 923 969	11 916 573
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	3 513	7 750	
	Variation de stock (marchandises)					FT	(567)	514	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de do					FU	527 059	510 900	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	5 929	(3 859)	
	Autres achats et charges externes (3)					FW	3 067 999	2 616 996	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	359 768	382 417	
	Salaires et traitements					FY	2 722 137	2 522 502	
	Charges sociales (10)					FZ	1 068 570	1 121 633	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	530 392	942 085	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	12 650	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	6 783	2 334
	Autres charges (12)					GE	449 704	493 311	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 753 936	8 596 584		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3 170 033	3 319 989		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					GII			
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	216 501	6 439	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	805	211	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	217 306	6 650		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS		330	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU		330		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	217 306	6 321		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	3 387 339	3 326 310		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise		CASINO DE TROUVILLE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	IIB	26 002	25 181		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	80 000			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	106 002	25 181		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE	81 280	8 332		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	IIF	816			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	III	82 096	8 332		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	23 906	16 850		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ	335 107	338 177		
Impôts sur les bénéfices (X)		IIK	774 063	884 809		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIL	12 247 278	11 948 405		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIM	9 945 203	9 828 231		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIN	2 302 075	2 120 173		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	IIY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	IIP	180	5 256	
		- Crédit-bail immobilier	IIQ		539	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	216 501	6 439		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX				
	6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	395 352	224 901		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	292 895	257 268		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6			
obligatoires		A9				
	dont cotisations facultatives Madelin	A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joint en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles - VNC immobilisations corporelles - machines à sous		816			
	Charges exceptionnelles - Autres charges exceptionnelles		81 280			
	Produits exceptionnels - Reprises exceptionnelles pour provisions risques et charges			80 000		
	Produits exceptionnels - Quote-part de subvention virée au compte de résultat			25 181		
	Produits exceptionnels - Produit de cession des immobilisations corporelles - machines à sous			821		
	TOTAL GENERAL		82 096	106 002		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
	TOTAL GENERAL					

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2023

Désignation de l'entreprise : CASINO DE TROUVILLE

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
				consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
			1	2	3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	171 009	KE	KF	317 124	
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM	KN	KO	
		Installations générales, agencement et aménagements des constructions	Dont Composants M2	3 621 527	KP	KQ	KR	34 462
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	10 426 597	KS	KT	KU	382 843
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement et aménagements divers		1 086 959	KV	KW	KX	25 211
		Matériel de transport			KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		1 159 405	LB	LC	LD	26 415
		Emballages récupérables et divers			LE	LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours		9 116	LH	LI	LJ	109 455
		Avances et acomptes			LK	LL	LM	
	TOTAL III			16 303 603	LN	LO	LP	578 387
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T	
		Autres participations			8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés			1P	1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières		2 024	IT	IU	IV	2 693		
TOTAL IV			2 024	LQ	LR	2 693		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			16 476 636	OG	OH	OJ	898 204	
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
			Par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
			1	2	3	4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CO	DO	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	488 133	IX
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agents et aménagements divers		IS	MG	MH	3 655 989	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	125 977	MK	10 683 463
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	(3 059)	IU	MM	MN	1 115 229	MO
		Matériel de transport		IV	MP	MQ		MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW	MS	MT	1 185 820	MU
		Emballages récupérables divers *		IX	MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		8 199	MY	MZ	NA	110 372	NB
Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF	
TOTAL III			5 140	NG	125 977	NH	16 750 873	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	OU	M7	OW	
	Autres participations			IO	OX	OY	OZ	
	Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	4 717	2G
	TOTAL IV				I3	NJ	4 717	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			5 140	OK	125 977	OL	17 243 723	

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2023

Désignation de l'entreprise: CASINO DE TROUVILLE Néant

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	135 312	PF	19 568	PG		PH	154 879
TOTAL I		RK	135 312	RM	19 568	RN		RO	154 879
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	3 195 954	PS	138 001	PT		PU	3 333 956
inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	35 391	PW	45 689	PX		PY	81 080
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 957 642	QA	212 698	QB	125 161	QC	10 045 179
Autres immobilisations corporelles	inst. générales, agencement aménagements divers	QD	806 079	QE	92 931	QF		QG	899 010
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et inform. mobilier	QL	1 114 787	QM	21 505	QN		QO	1 136 292
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	15 109 853	QV	510 824	QW	125 161	QX	15 495 516
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	15 245 165	OP	530 392	OQ	125 161	OR	15 650 396

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO			
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général (I + II + III)	NW		NY		NZ					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		Total général non ventilé (NW - NY)				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD



Scannez-moi et accédez à
notre carte dans votre langue,
aux informations allergènes et
origines des viandes

BAR - RESTAURANT

villatara

HORAIRES D'OUVERTURE:

Le midi: lundi au Samedi 12h à 14h Dimanche 12h à 14h30
Le soir: Dimanche au Vendredi : 19h30 à 22h00 Samedi 19h30 à 22h30

Horaires du bar

Du Dimanche au jeudi de 11h00 à 01h00
Le vendredi de 11h00 à 02h00 le samedi de 11h00 à 03h00
(majoration des prix de 10% après 22h00)

LES ENTRÉES

Salade de saison Salade, œuf parfait, tomates, olives noires, avocat, Feta, oignons rouges, concombres	7 160 pts	17,90 €
Camembert Rôti Camembert de Normandie pané, écrasé de pommes au cidre Daufresne, salade verte	5 160 pts	12,90 €
Burrata Di Bufala Burrata Di Bufala, tomates saveur d'antan, pignons de pin, roquette, vinaigrette	7 560 pts	18,90 €
Salade Caesar Salade romaine, poulet croustillant, Parmesan, croutons, tomates, sauce Caesar	6 760 pts	16,90 €
Méli-Mélo de jambon Melon entier, jambon Serrano, gressins	6 390 pts	15,90 €
Assiette de saumon fumé Saumon fumé de Norvège, espuma d'avocat, pain nordique, salade verte	7 960 pts	19,90 €

LES ENTRÉES À PARTAGER À DEUX

Planche à déguster Jambon Serrano, Rosette, Coppa, Comté, Camembert de Normandie Gressins, romares cerises, carottes, concombres, sauce tarrare, beurre, cornichons	9 960 pts	24,90 €
--	-----------	----------------

BARRIEREBET

ATTAQUEZ SANS PRESSION !

BONUS DE BIENVENUE

JUSQU'À 250€ OFFERTS

BONUS LE CARRÉ VIP BARRIÈRE

	+10€ OFFERTS		+50€ OFFERTS
	+20€ OFFERTS		+100€ OFFERTS

À l'inscription n'oubliez pas d'indiquer le numéro de votre carte Le Carré VIP pour bénéficier de cette offre spéciale.

SCANNEZ-MOI POUR BÉNÉFICIER DE VOS OFFRES

OU INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR BARRIEREBET.FR

Indiquez le code promo :

Code promo **TROUVILLE**

LE BANC D'ÉCAILLE

Bulots 250g Mayonnaise "maison"	6 000 pts	15,00 €
Crevettes roses 200g Mayonnaise "maison"	6 800 pts	17,00 €
Huîtres n°3 de Normandie 6 pièces	7 200 pts	18,00 €
Huîtres n°3 de Normandie 9 pièces	9 600 pts	24,00 €
Huîtres n°3 de Normandie 12 pièces	12 800 pts	32,00 €
Buisson de langoustines 300g Mayonnaise "maison"	11 600 pts	29,00 €

L'ASSIETTE DE L'ÉCAILLER 44,00 € 17 600 pts

A partager pour deux personnes avec le programme de fidélité Carré Vip
6 huîtres n°3 de Normandie
Bulots
4 crevettes roses
3 langoustines

Suggestion du sommelier Muscader Sèvre et Maine sur Lie Château du Cleray 6,90€

CÔTÉ MER

Dos de saumon rôti	10 360 pts	25,90 €
Cratin de courgettes, sauce au vin blanc		
Suggestion du Sommelier en accord Pouilly Fumé AOC Le Lorient Joseph Mellor 12,90€		
Steak d'espadon façon Tataki	11 160 pts	27,90 €
Juste snacké, wok de légumes, Basilic, sauce béarnaise		
Dorade Riviera	9 160 pts	22,90 €
Filet de dorade, légumes de saison, roquette, Parmesan, sauce vierge et riz sauvage		
Moules marinières ou à la crème	9 560 pts	23,90 €
Frites		

CÔTÉ TERRE

Tartare de bœuf Charolais coupé au couteau 180g	9 560 pts	23,90 €
Câpres, oignons, persil, cornichons, œuf, accompagné de frites et salade verte		
Côte de Bœuf 400gr	13 960 pts	34,90 €
sauce béarnaise et poivre, frites, salade verte		
Suggestion du Sommelier en accord Saint Esrèphe AOC Héritage de le Bosc 13,90 €		
Filet mignon de porc au miel	8 760 pts	21,90 €
sauce soja et riz sauvage		
Sauré de veau aux olives	10 360 pts	25,90 €
Wok de légumes de saison		
Cœur de Rumsreak 250 gr	9 160 pts	22,90 €
Viande de race normande, frites, salade verte et sauce au poivre		
Suggestion du Sommelier en accord Bordeaux supérieur AOC Château Pey la Tour Réserve 7,00 €		
Garniture supplémentaire:	1 600 pts	4,00 €
Frites, haricots verts, riz sauvage, salade verte		

LE CÔTÉ VÉGÉTAL

Salade Végétale 13,90 € 5 560 pts
Salade, tomates, olives noires, avocat, concombre, carottes, oignons rouges
Sauré de Légumes de saison 19,90 € 7 960 pts
Poivrons, courgettes, aubergines, tomates, oignons, ail et huile d'olive
Salade de fruits de saison 8,90 € 3 560 pts
Accompagnée d'un sorbet citron

LES FROMAGES

Trio de fromages normands AOP

4 000 pts 10,00 €

Camembert, Livarot, Pont L'évêque, écrasé de pommes au cidre Daufresne

Suggestion du sommelier en accord Bordeaux supérieur AOC Château Pey la Tour réserve 8.90€

LES DESSERTS

Café gourmand

5 160 pts 12,90 €

Douceurs et pâtisseries

Clafouris aux deux cerises

3 960 pts 9,90 €

Cerises Amarena et natures, coulis de fruits rouges

Fraisier traditionnel

4 760 pts 11,90 €

Génoise, mousse bavaroise, fraises, coulis de fruits rouges

Moelleux au chocolat

4 360 pts 10,90 €

Cœur coulant caramel, tuile au gruë de cacao, glace chocolat

Profiteroles au caramel beurre salé

4 760 pts 11,90 €

Coulis caramel fleur de sel, chantilly, amandes grillées

LES COUPES GOURMANDES

1 boule

2 boules

3 boules

1 600 pts

4,00 €

2 400 pts

6,00 €

3 200 pts

8,00 €

Glaces et sorbets au choix

Vanille, chocolat, café, fraise, pistache, citron, mandarine, caramel beurre salé

Dame Blanche

3 560 pts 8,90 €

3 boules glace vanille, crème fouettée, coulis chocolat

Café Liégeois

3 960 pts 9,90 €

2 boules glace café, 1 boule glace vanille, crème fouettée, coulis café

Chocolat Liégeois

3 960 pts 9,90 €

2 boules glace chocolat, 1 boule glace vanille, crème fouettée, coulis chocolat

Impériale Mandarine

4 360 pts 10,90 €

3 boules sorbet mandarine, liqueur mandarine

Colonel

4 360 pts 10,90 €

3 boules sorbet citron et vodka

Fraise Melba

4 360 pts 10,90 €

3 boules glace fraise, chantilly, fraises fraîches, coulis de fruits rouges

LA FORMULE VILLATARA ENTRÉE + PLAT + DESSERT 39,00 €

Camembert Rôti

OU

Bulors



Cœur de Rumsteak 250 gr

OU

Dorade Riviera



Moelleux au chocolat

OU

Clafouris aux deux cerises

LA CARTE DES BOISSONS

LES APÉRITIFS

Kir vin blanc, Kir normand à la crème Cartron 10CL (Cassis, mûre, pêche, framboise, fraise des bois)	3 200 pts	8,00 €
Kir Royal Fouquer's Brut, SA à la crème Cartron 10CL (Cassis, mûre, pêche, framboise, fraise des bois)	5 600 pts	14,00 €
Martini Bianco, Rosso, Rosato, Dry, Campari 5CL	3 600 pts	9,00 €
Ricard, Pastis 51 2CL	3 200 pts	8,00 €
Pommeau, Porro Graham's, Suze 5CL	3 200 pts	8,00 €

LES CHAMPAGNES

	10CL	75CL
Fouquer's Brut	5 200 pts 13,00 €	28 000 pts 70,00 €
Fouquer's Brut Rosé	5 600 pts 14,00 €	32 000 pts 80,00 €
Moët & Chandon Impérial Brut	6 800 pts 17,00 €	36 000 pts 90,00 €
Moët & Chandon Impérial Brut Rosé	7 600 pts 19,00 €	44 000 pts 110,00 €
Moët & Chandon Ice Impérial		44 000 pts 110,00 €
Veuve Clicquot Brut		44 000 pts 110,00 €
Veuve Clicquot Brut Rosé		48 000 pts 120,00 €

LES BIÈRES ET CIDRE

PRESSION

Heineken, Panaché 25CL	2 400 pts	6,00 €
Affligem du moment, Monaco 25CL	2 600 pts	6,50 €
Affligem Carmin, IPA Lagunitas 25CL	2 800 pts	7,00 €

BOUTEILLE

Hapkin, Mort subire Kriek ou White 33CL	3 600 pts	9,00 €
Heineken O.O sans alcool 33CL	2 400 pts	6,00 €
Desperados 33CL	3 200 pts	9,00 €

CIDRE

	15CL	37,5CL	75CL
Cidre de Normandie artisanal pur jus IGP Daufresne	2 400 pts 6,00 €	3 200 pts 8,00 €	6 000 pts 15,00 €

LES SOFTS

Jus de fruits et nectar Granini 25cl Orange, tomate, pomme, multivitaminé, ananas, pamplemousse rose, abricot, framboise	1 200 pts	6,00 €
Schweppes Agrum, Schweppes Indian tonic, Orangina, Fuzerea 25CL	1 200 pts	6,00 €
Coca-Cola Zero, Coca-Cola, Oasis 33CL	1 200 pts	6,00 €
Red Bull 25CL	1 400 pts	7,00 €
Vitrel 25CL	1 000 pts	5,00 €
Perrier 33CL	1 200 pts	6,00 €
Vitrel, Evian, San Pellegrino 50CL	1 200 pts	6,00 €
Vitrel, Evian, San Pellegrino 100CL	1 400 pts	7,00 €

BOISSONS CHAUDES

Café, Décaféiné	700 pts	3,50 €
Double café, Double décaféiné	1 000 pts	5,00 €
Cappuccino, Chocolar	1 200 pts	6,00 €
Thés & infusions	1 000 pts	5,00 €
Café crème	800 pts	4,00 €
Café Viennois, Chocolar Viennois	1 400 pts	7,00 €

LES ALCOOLS ET DIGESTIFS

Irish Coffee, Normandy Coffee 14CL	5 600 pts	14,00 €
Tequila Olmeca 4CL	4 400 pts	11,00 €
Malibu coco, Cointreau, Bailey's, Ger 27, Ger 31, Passoa 5CL	3 600 pts	9,00 €

GIN

Gordon's 4CL	4 000 pts	10,00 €
Bombay Sapphire 4CL	4 800 pts	12,00 €

VODKA

Smirnoff rouge 4CL	4 000 pts	10,00 €
Belvedere 4CL	4 800 pts	12,00 €

WHISKIES

J&B Rare, William Lawson 4CL	4 000 pts	10,00 €
Jack Daniel's Old Tennessee Whiskey, Jameson Irish 4CL	4 800 pts	12,00 €
Johnnie Walker Black Label 12 ans 4CL	5 200 pts	13,00 €
Chivas Regal 12 ans, Cardhu single Malt 12 ans 4CL	6 000 pts	15,00 €

RHUM

Rhum Saint James blanc 4CL	3 600 pts	9,00 €
Bacardi Carta Blanca 4CL	4 000 pts	10,00 €
Havana 3 ans, Bacardi Carta Oro 4CL	4 400 pts	11,00 €

COGNAC

Cognac Hennessy VS 4CL	6 000 pts	15,00 €
-------------------------------	-----------	----------------

ARMAGNAC

Armagnac Château de Laubade 4CL	4 000 pts	10,00 €
--	-----------	----------------

CALVADOS

Calvados Christian Drouin Sélection AOC Pays d'Auge 4CL	3 600 pts	9,00 €
Calvados Père Magloire XO AOC Pays d'Auge 4CL	6 000 pts	15,00 €

EAU-DE-VIE

Poire de vie Williams Carron 4CL	3 600 pts	9,00 €
---	-----------	---------------

ACCOMPAGNEMENTS

Sofrs (sodas & jus de fruits) 10CL	600 pts	3,00 €
Red Bull 10CL	1 000 pts	5,00 €

COCKTAILS

Americano maison 9CL Campari, Martini Dry & Martini Rosso	4 400 pts	11,00 €
Tequila Sunrise 20CL Tequila Olmeca, Jus d'orange, sirop de grenadine	5 200 pts	13,00 €
Sex on the Beach 20CL Vodka Smirnoff, liqueur de pêche, jus d'orange, jus de cranberry	5 200 pts	14,00 €
Mojito 14CL Rhum Havana, menthe fraîche, citron vert, sucre de canne Monin & Perrier	6 000 pts	15,00 €
Aperol Spritz ou St Germain Spritz 14CL Aperol ou Liqueur St Germain, Perrier & Prosecco (vin pétillant italien)	5 200 pts	13,00 €
Cosmopolitan 10CL Vodka Smirnoff, Cointreau, jus de citron, jus de cranberry	5 600 pts	14,00 €
Pina Colada 14CL Rhum Havana, jus d'ananas, lait de coco, sirop de sucre de canne	6 000 pts	15,00 €

LES COCKTAILS SANS ALCOOL

Le fruit des îles 20CL Jus de banane, jus de mangue, sirop de grenadine	3 200 pts	8,00 €
Virgin Pina Colada 20CL Jus d'ananas, lait de coco, sirop de sucre de canne	3 600 pts	9,00 €
Virgin mojito 14CL Menthe fraîche, citron vert, sirop sucre de canne & Limonade	3 600 pts	9,00 €

CARTE DES VINS

VINS ROUGES

	15CL	75CL
Chinon Bio AOP Les Royaux Joseph Mellot	9,90 €	49,00 €
Graves AOC Château Rahoul Réserve de la Balguerie	13,90 €	69,00 €
Côtes du Rhône Villages AOC Plan de Dieu	7,90 €	39,00 €
Saint Nicolas de Bourgueil AOC domaine Javeaux	8,90 €	44,00 €
Bourgogne Hautes Côtes de Nuit AOC Domaine Picard	13,90 €	69,00 €
Bordeaux supérieur AOC Château Pey la Tour réserve	8,90 €	44,00 €
Côtes de Bourg AOC Château Nodoz	6,90 €	34,00 €
Brouilly AOC La chapelle de Venenge	7,90 €	39,00 €
Saint Esrèphe AOC Héritage de le Bosc	13,90 €	69,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	6,90 €	34,00 €
Côtes de Provence AOP Barrière Domaine Roger Zannier	8,50 €	42,00 €

VINS BLANCS

Viognier IGP Pays d'Oc Domaine de la Baume	8,50 €	42,00 €
Pouilly Fumé AOC Le Lorient Joseph Mellot	12,90 €	64,00 €
Côtes de Gascogne IGP Saint Luc XVIII	7,50 €	37,00 €
Muscader Sèvre et Maine sur Lie AOP Château du Cléray	6,90 €	34,00 €
Sancerre AOC Les Collinettes Joseph Mellot	12,90 €	64,00 €
Bourgogne Aligoté AOC Domaine Mommensin	10,90 €	54,00 €
Côtes de Provence AOP Barrière Domaine Roger Zannier	8,50 €	42,00 €
Chablis AOP J. Moreau et fils	13,90 €	69,00 €
Gewurztraminer AOC Signature Wolfberger	10,90 €	49,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	6,90 €	34,00 €

VINS ROSÉS

Côtes de Provence AOP Maur & More, Château Saint Maur	7,50 €	37,00 €
Bandol AOP Restanques Moulins	10,90 €	54,00 €
Côtes de Provence AOP Barrière Domaine Roger Zannier	8,50 €	42,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	6,90 €	34,00 €

LA LISTE DES PRODUITS ALLERGIQUES DE LA CARTE EST DISPONIBLE SUR DEMANDE
Les vins contiennent des sulfites
Origine des viandes bovines: se référer au porte-menu situé à l'entrée du restaurant

Prix en euros net TTC (TVA selon législation en vigueur). Service compris. Toute consommation doit être accompagnée d'un ticket de caisse.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez consommer avec modération.
En respect de la législation avec les débitants d'alcool, et dans l'intérêt de tous, la vente de boissons alcoolisées cessera une demi-heure avant la fermeture de l'établissement. Dans ce cadre, la Direction se réserve également le droit de cesser la vente de boissons alcoolisées dès qu'elle l'aura jugé nécessaire. Paiements acceptés: espèces, chèques, cartes bancaires, chèques vacances, chèques déjeuners, chèques de table, tickets restaurant (hors week-end et jours fériés). Ne sont pas acceptées les cartes American Express, Dinner's Club.
Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr



Scannez-moi et accédez à
notre carte dans votre langue,
aux informations allergènes et
origines des viandes

BAR - RESTAURANT

villatara

HORAIRES D'OUVERTURE:

Le midi: lundi au Vendredi 12h/14h Samedi et Dimanche 12h/14h30
Le soir: Dimanche au Vendredi : 19h30/22h00 Samedi 19h30/23h00

Une suggestion du jour vous est proposée à l'ardoise
Du lundi au vendredi tous les midis (hors jours fériés) à 16€90

Horaires du bar

Du Dimanche au jeudi de 11h00 à 01h00
Le vendredi de 11h00 à 02h00 le samedi de 11h00 à 03h00
(majoration des prix de 10% après 22h00)

LES ENTRÉES

Salade de la Villarara Salade, œuf mollet, gésiers de volaille, copeaux de foie gras, haricots verts	7 560 pts	18,90 €
Velouté du moment Selon la saison et le marché local avec de la crème épaisse d'Isigny	4 360 pts	10,90 €
Tartine de chèvre chaud Crottin de chèvre au miel, poitrine fumée, confit d'oignons rouges, mélange gourmand	5 160 pts	12,90 €
Assiette de saumon fumé Saumon fumé de Norvège, crème aux herbes et citron, toasts chaud et beurre Suggestion du Sommelier en accord Chablis AOP J. Moreau et fils 13.90 €	7 160 pts	17,90 €
Foie gras de canard Cuit au naturel, chutney de figue et sa brioche tiède Suggestion du sommelier en accord Côtes de Gascogne IGP Saint Luc XVIII 15cl 7.50€	7 960 pts	19,90 €

LES ENTRÉES À PARTAGER À DEUX

Planche à déguster Jambon Serrano, Rosette, Coppa, Comté, Camembert de Normandie Gressins, romares cerises, carottes, concombres, sauce tartare, beurre, cornichons	9 560 pts	23,90 €
--	-----------	----------------

BARRIÈRE BET

ATTAQUEZ SANS PRESSION !

BONUS DE BIENVENUE

JUSQU'À 250€ OFFERTS

BONUS LE CARRÉ VIP BARRIÈRE

+10€ OFFERTS	+50€ OFFERTS
+20€ OFFERTS	+100€ OFFERTS

à l'inscription n'oubliez pas d'indiquer le numéro de votre carte Le Carré VIP pour bénéficier de cette offre spéciale.

SCANNEZ-MOI POUR BÉNÉFICIER DE VOS OFFRES

OU INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR BARRIEREBET.FR

Indiquez le code promo :

Code promo **TROUVILLE**

Pour toute création d'un compte Barrière Bet,
nous vous offrons un verre de soft ou une boisson chaude

LE BANC D'ÉCAILLE

Bulots 250g mayonnaise "maison"	6 000 pts	15,00 €
Crevettes roses 200g mayonnaise "maison"	6 800 pts	17,00 €
Huîtres n°3 de Normandie 6 pièces	7 200 pts	18,00 €
Huîtres n°3 de Normandie 9 pièces	9 600 pts	24,00 €
Huîtres n°3 de Normandie 12 pièces	12 800 pts	32,00 €
Buisson de langoustines 300g mayonnaise "maison"	11 600 pts	29,00 €

L'ASSIETTE DE L'ÉCAILLER 42,00 € 16 800 pts

6 huîtres n°3 de Normandie
Bulots
4 crevettes roses
3 langoustines

Suggestion du sommelier Muscader Sèvre et Maine sur Lie Château du Cleray 6.90€

CÔTÉ MER

Dos de Saumon rôti Riz parfumé et sauce à l'oseille	9 960 pts	24,90 €
Suggestion du Sommelier en accord Pouilly Fumé AOC Le Lorieur Joseph Mellor 12.90€		
Risotto de Noix de Saint Jacques Crème et parmesan	13 160 pts	32,90 €
Pavé de Julienne Crème et champignons, purée de pommes de terre maison	9 160 pts	22,90 €

CÔTÉ TERRE

Bœuf Bourguignon "Fair Maison" Cuisiné dans la tradition française, carottes, champignons, oignons grelots, riz	9 560 pts	23,90 €
Suggestion du sommelier en accord Bourgogne Hautes Côtes de Nuir Domaine Picard 13.90€		
Enrrecôte 300gr Sauce au poivre, Os à moelle, pommes frites et salade verte	13 960 pts	34,90 €
Suggestion du Sommelier en accord Graves AOC Château Rahoul 13.90 €		
Côte de veau à la normande 250gr Tagliatelles fraîches	10 360 pts	25,90 €
Baverre à l'échalote 200gr Pommes frites, salade verte	9 160 pts	22,90 €
Souris d'agneau confite Cuisinée au romarin, flageolets	9 960 pts	24,90 €
Tomahawk de bœuf pour 2 personnes (environ 1.1 kg) Aux deux sauces (poivre et béarnaise), frites, salade verte	34 000 pts	85,00 €
Garniture supplémentaire: Frites, haricots verts, riz, salade verte, purée de pomme de terre, tagliatelles	1 600 pts	4,00 €

LE CÔTÉ VÉGÉTAL

Velouré du moment 10,90 € 4 360 pts Selon la saison et le marché local avec de la Crème épaisse d'Isigny
Risotto aux Petits Paris 19,90 € 7 960 pts Risotto cuit au bouillon de légumes accompagné de champignons de Paris frais
Salade de fruits de saison 8,90 € 3 560 pts Accompagnée d'un sorbet citron

LES FROMAGES

Trio de fromages normands AOP 4 000 pts 10,00 €
Camembert, Livarot, Pont L'évêque, Chutney de figue & mesclun
Suggestion du sommelier en accord Bordeaux supérieur AOC Château Pey la Tour réserve 8.90€

LES DESSERTS

Café gourmand 5 160 pts 12,90 €
Douceurs et pâtisseries

Crème brûlée à la vanille 3 960 pts 9,90 €
Accompagnée de mignardises

Tarte ratin 4 360 pts 10,90 €
Servie tiède, boule de glace vanille

Tiramisu aux petits beurre 3 960 pts 9,90 €
Caramel laitier au beurre salé

Salade de fruits de saison 3 560 pts 8,90 €
Accompagnée d'un sorbet citron

Gâteau au chocolat maison 4 760 pts 11,90 €
Crème anglaise, coulis au chocolat

LES COUPES GOURMANDES

	1 boule	2 boules	3 boules
	1 600 pts	2 400 pts	3 200 pts
	4,00 €	6,00 €	8,00 €

Glaces et sorbers au choix
Vanille, chocolat, café, fraise, pistache, citron, mandarine, caramel beurre salé

Dame Blanche 3 560 pts 8,90 €
3 boules glace vanille, crème fouettée, coulis chocolat

Café Liégeois 3 960 pts 9,90 €
2 boules glace café, 1 boule glace vanille, crème fouettée, coulis café

Chocolat Liégeois 3 960 pts 9,90 €
2 boules glace chocolat, 1 boule glace vanille, crème fouettée, coulis chocolat

Impériale Mandarine 4 360 pts 10,90 €
3 boules sorbet mandarine, liqueur mandarine

Colonel 4 360 pts 10,90 €
3 boules sorbet citron et vodka

LA FORMULE VILLATARA

ENTRÉE + PLAT + DESSERT 39,00 €

Velouré du moment

OU

Tartine de chèvre chaud



Bavette à l'échalote 200gr

OU

Pavé de Julienne



Crème brûlée à la vanille

OU

Tarte ratin

LA CARTE DES BOISSONS

LES APÉRITIFS

Kir vin blanc, Kir normand à la crème Carrron 10CL (Cassis, mûre, pêche, framboise, fraise des bois)	3 200 pts	8,00 €
Kir Royal Fouquer's Brut, SA à la crème Carrron 10CL (Cassis, mûre, pêche, framboise, fraise des bois)	5 600 pts	14,00 €
Marrini Bianco, Rosso, Rosato, Dry, Campari 5CL	3 600 pts	9,00 €
Ricard, Pastis 51 2CL	3 200 pts	8,00 €
Pommeau, Porto Graham's, Suze 5CL	3 200 pts	8,00 €

LES CHAMPAGNES

	10CL	75CL
Fouquer's Brut	5 200 pts 13,00 €	28 000 pts 70,00 €
Fouquer's Brut Rosé	5 600 pts 14,00 €	32 000 pts 80,00 €
Moër & Chandon Impérial Brut	6 800 pts 17,00 €	36 000 pts 90,00 €
Moër & Chandon Impérial Brut Rosé	7 600 pts 19,00 €	44 000 pts 110,00 €
Moër & Chandon Ice Impérial		44 000 pts 110,00 €
Veuve Clicquot Brut		44 000 pts 110,00 €
Veuve Clicquot Brut Rosé		48 000 pts 120,00 €

LES BIÈRES ET CIDRE

PRESSION

Heineken, Panaché 25CL	2 400 pts	6,00 €
Affligem du moment, Monaco 25CL	2 600 pts	6,50 €
Affligem Carmin, IPA Laguniras 25CL	2 800 pts	7,00 €

BOUTEILLE

Hapkin, Mort subire Kriek ou White 33CL	3 800 pts	9,00 €
Heineken O.O sans alcool 33CL	2 400 pts	6,00 €
Desperados 33CL	3 200 pts	9,00 €

CIDRE

	15CL	37,5CL	75CL
Cidre de Normandie artisanal pur jus IGP Daufresne	2 400 pts 6,00 €	3 200 pts 8,00 €	6 000 pts 15,00 €

LES SOFTS

Jus de fruits et nectar Granini 25cl Orange, tomate, pomme, multivitaminé, ananas, pamplemousse rose, abricot, framboise	1 200 pts	6,00 €
Schweppes Agrum, Schweppes Indian tonic, Orangina, Fuzerea 25CL	1 200 pts	6,00 €
Coca-Cola Zero, Coca-Cola, Oasis 33CL	1 200 pts	6,00 €
Red Bull 25CL	1 400 pts	7,00 €
Virrel 25CL	1 000 pts	5,00 €
Perrier 33CL	1 200 pts	6,00 €
Virrel, Evian, San Pellegrino 50CL	1 200 pts	6,00 €
Virrel, Evian, San Pellegrino 100CL	1 400 pts	7,00 €

BOISSONS CHAUDES

Café, Décaféiné	700 pts	3,50 €
Double café, Double décaféiné	1 000 pts	5,00 €
Cappuccino, Chocolar	1 200 pts	6,00 €
Thés & infusions	1 000 pts	5,00 €
Café crème	800 pts	4,00 €
Café Viennois, Chocolar Viennois	1 400 pts	7,00 €

LES ALCOOLS ET DIGESTIFS

Irish Coffee, Normandy Coffee ^{14CL}	5 600 pts	14,00 €
Tequila Olmeca ^{4CL}	4 400 pts	11,00 €
Malibu coco, Cointreau, Bailey's, Ger 27, Ger 31, Passoa ^{5CL}	3 600 pts	9,00 €

GIN

Gordon's ^{4CL}	4 000 pts	10,00 €
Bombay Sapphire ^{4CL}	4 800 pts	12,00 €

VODKA

Smirnoff rouge ^{4CL}	4 000 pts	10,00 €
Belvedere ^{4CL}	4 800 pts	12,00 €

WHISKIES

J&B Rare, William Lawson ^{4CL}	4 000 pts	10,00 €
Jack Daniel's Old Tennessee Whiskey, Jameson Irish ^{4CL}	4 800 pts	12,00 €
Johnnie Walker Black Label 12 ans ^{4CL}	5 200 pts	13,00 €
Chivas Regal 12 ans, Cardhu single Malt 12 ans ^{4CL}	6 000 pts	15,00 €

RHUM

Rhum Saint James blanc ^{4CL}	3 600 pts	9,00 €
Bacardi Carta Blanca ^{4CL}	4 000 pts	10,00 €
Havana 3 ans, Bacardi Carta Oro ^{4CL}	4 400 pts	11,00 €

COGNAC

Cognac Hennessy VS ^{4CL}	6 000 pts	15,00 €
-----------------------------------	-----------	---------

ARMAGNAC

Armagnac Château de Laubade ^{4CL}	4 000 pts	10,00 €
--	-----------	---------

CALVADOS

Calvados Christian Drouin Sélection AOC Pays d'Auge ^{4CL}	3 600 pts	9,00 €
Calvados Père Magloire XO AOC Pays d'Auge ^{4CL}	6 000 pts	15,00 €

EAU-DE-VIE

Poire de vie Williams Cartron ^{4CL}	3 600 pts	9,00 €
--	-----------	--------

ACCOMPAGNEMENTS

Softs (sodas & jus de fruits) ^{10CL}	600 pts	3,00 €
Red Bull ^{10CL}	1 000 pts	5,00 €

COCKTAILS

Americano maison ^{9CL} Campari, Martini Dry & Martini Rosso	4 400 pts	11,00 €
Tequila Sunrise ^{20CL} Tequila Olmeca, Jus d'orange, sirop de grenadine	5 200 pts	13,00 €
Sex on the Beach ^{20CL} Vodka Smirnoff, liqueur de pêche, jus d'orange, jus de cranberry	5 200 pts	14,00 €
Mojito ^{14CL} Rhum Havana, menthe fraîche, citron vert, sucre de canne Monin & Perrier	6 000 pts	15,00 €
Aperol Spritz ou St Germain Spritz ^{14CL} Aperol ou Liqueur St Germain, Perrier & Prosecco (vin pétillant italien)	5 200 pts	13,00 €
Cosmopolitan ^{10CL} Vodka Smirnoff, Cointreau, jus de citron, jus de cranberry	5 600 pts	14,00 €
Pina Colada ^{14CL} Rhum Havana, jus d'ananas, lait de coco, sirop de sucre de canne	6 000 pts	15,00 €

LES COCKTAILS SANS ALCOOL

Le fruit des îles ^{20CL} Jus de banane, jus de mangue, sirop de grenadine	3 200 pts	8,00 €
Virgin Pina Colada ^{20CL} Jus d'ananas, lait de coco, sirop de sucre de canne	3 600 pts	9,00 €
Virgin mojito ^{14CL} Menthe fraîche, citron vert, sirop sucre de canne & Limonade	3 600 pts	9,00 €

CARTE DES VINS

VINS ROUGES

	15CL	75CL
Chinon Bio AOP Les Royaux Joseph Mellot	9,90 €	49,00 €
Graves AOC Château Rahoul Réserve de la Balguerie	13,90 €	69,00 €
Côtes du Rhône Villages AOC Plan de Dieu	7,90 €	39,00 €
Saint Nicolas de Bourgueil AOC domaine Javeaux	8,90 €	44,00 €
Bourgogne Hautes Côtes de Nuir AOC Domaine Picard	13,90 €	69,00 €
Bordeaux supérieur AOC Château Pey la Tour réserve	8,90 €	44,00 €
Côtes de Bourg AOC Château Nodoz	6,90 €	34,00 €
Brouilly AOC La chapelle de Venenge	7,90 €	39,00 €
Saint Estèphe AOC Héritage de le Bosc	13,90 €	69,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	6,90 €	34,00 €
Côtes de Provence AOP Barrière Domaine Roger Zannier	8,50 €	42,00 €

VINS BLANCS

Viognier IGP Pays d'Oc Domaine de la Baume	8,50 €	42,00 €
Pouilly Fumé AOC Le Lorient Joseph Mellot	12,90 €	64,00 €
Côtes de Gascogne IGP Saint Luc XVIII	7,50 €	37,00 €
Muscader Sèvre et Maine sur Lie AOP Château du Cléray	6,90 €	34,00 €
Sancerre AOC Les Collinettes Joseph Mellot	12,90 €	64,00 €
Bourgogne Aligoté AOC Domaine Mommenssin	10,90 €	54,00 €
Côtes de Provence AOP Barrière Domaine Roger Zannier	8,50 €	42,00 €
Chablis AOP J. Moreau et fils	13,90 €	69,00 €
Gewurztraminer AOC Signature Wolfberger	10,90 €	49,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	6,90 €	34,00 €

VINS ROSÉS

Côtes de Provence AOP Maur & More, Château Saint Maur	7,50 €	37,00 €
Bandol AOP Restanques Moulins	10,90 €	54,00 €
Côtes de Provence AOP Barrière Domaine Roger Zannier	8,50 €	42,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	6,90 €	34,00 €

LA LISTE DES PRODUITS ALLERGENES DE LA CARTE EST DISPONIBLE SUR DEMANDE
Les vins contiennent des sulfites
Origine des viandes bovines: se référer au porte-menu situé à l'entrée du restaurant

Prix en euros net TTC (TVA selon législation en vigueur). Service compris. Toute consommation doit être accompagnée d'un ticket de caisse.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez consommer avec modération.
En respect de la législation avec les débitants d'alcool, et dans l'intérêt de tous, la vente de boissons alcoolisées cessera une demi-heure avant la fermeture de l'établissement. Dans ce cadre, la Direction se réserve également le droit de cesser la vente de boissons alcoolisées dès qu'elle l'aura jugé nécessaire. Paiements acceptés: espèces, chèques, cartes bancaires, chèques vacances, chèques déjeuners, chèques de table, tickets restaurant (hors week-end et jours fériés). Ne sont pas acceptées les cartes American Express, Diners Club.
Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr



Scannez-moi et accédez à
notre carte dans votre langue,
aux informations allergènes et
origines des viandes

BAR - RESTAURANT

villatara

HORAIRES D'OUVERTURE:

Le midi: lundi au Samedi 12h à 14h Dimanche 12h à 14h30
Le soir: Dimanche au Vendredi : 19h30 à 22h00 Samedi 19h30 à 22h30

Horaires du bar

Du Dimanche au jeudi de 11h00 à 01h00
Le vendredi de 11h00 à 02h00 le samedi de 11h00 à 03h00
(majoration des prix de 10% après 22h00)

LES ENTRÉES

Salade aux couleurs d'Automne <small>VEGAN</small> Mâche, endives rouges, champignons, betteraves Chioggia, carottes jaune, choux rouge	5 560 pts	13,90 €
Œufs cocotte Girolles, crème de Camembert, toast de pain aux céréales	4 760 pts	11,90 €
Velouré de Burrernut Mousse de chèvre frais, graines de sésame torréfiées	3 960 pts	9,90 €
Foie gras poêlé Purée de figues, raisins secs au vinaigre de framboise, brioche perdue tiède Suggestion du sommelier en accord Côtes de Gascogne IGP Saint Luc XVIII 15cl 7.50€	6 760 pts	16,90 €
Assiette de saumon fumé Crème de citron vert, salade de mâche et d'endive rouge, pain nordique	7 960 pts	19,90 €

LES ENTRÉES À PARTAGER À DEUX

Planche à déguster Jambon Serrano, Rosette, Coppa, Comté, Camembert de Normandie Cressins, tomates cerises, carottes, concombres, sauce tartare, beurre, cornichons	10 360 pts	25,90 €
--	------------	----------------

BARRIÈRE BET

**JUSQU'À 100€
REMBOURSÉS*
SUR VOTRE PREMIER
PARI !**

ET BÉNÉFICIEZ DE

10€ OFFERTS 20€ OFFERTS 50€ OFFERTS 100€ OFFERTS

DE PARI GRATUIT** SUPPLÉMENTAIRE
GRÂCE À VOTRE CARTE LE CARRÉ VIP!

*18 | LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTE D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION. RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13-APPEL NON SURTAXÉ)

LE BANC D'ÉCAILLE

Bulots 250g Mayonnaise "maison"	6 000 pts	15,00 €
Crevettes roses 200g Mayonnaise "maison"	6 800 pts	17,00 €
Huîtres n°3 de Normandie 6 pièces	7 200 pts	18,00 €
Huîtres n°3 de Normandie 9 pièces	9 600 pts	24,00 €
Huîtres n°3 de Normandie 12 pièces	11 600 pts	29,00 €
Buisson de langoustines 300g Mayonnaise "maison"	12 000 pts	30,00 €

L'ASSIETTE DE L'ÉCAILLER 45,00 € 18 000 pts

A partager pour deux personnes avec le programme de fidélité Carré Vip

6 huîtres n°3 de Normandie
Bulots
4 crevettes roses
3 langoustines

Suggestion du sommelier Muscadet Sèvre et Maine sur Lie Chateau du Cleray 6,90€

CÔTÉ MER

Corriade de poissons Légumes d'Automne, sauce de vin blanc	10 760 pts	26,90 €
Pavé de Lieu jaune rôti Fondue de poireaux, velouté de cèpes	9 960 pts	24,90 €
Suggestion du Sommelier en accord Pouilly Fumé AOC Le Lorior Joseph Mellor 12,90€		
Noix de Saint Jacques Normandes 🍷 Risotto crémeux, beurre aux noix et ciboulette	11 560 pts	28,90 €
Blanquette de Lotte Queue de Lotte, crème aux champignons de Paris, carottes, riz long grain et sauvage	9 160 pts	22,90 €

CÔTÉ TERRE

Suprême de volaille Label Rouge Purée de pommes de terre maison, sauce Vallée d'Auge	8 360 pts	20,90 €
Côte de cochon 300gr 🍷 Palet de pomme aux champignons, cidre fermier Daufresne, Tagliatelles	10 360 pts	25,90 €
Por au feu de paleron Légumes d'Automne	9 960 pts	24,90 €
Faux filet de bœuf 200gr 🍷 Viande de race normande, frites, salade verte et sauce au poivre	9 160 pts	22,90 €
Suggestion du Sommelier en accord Bordeaux supérieur AOC le "B" de Maucaillou 9,90 €		
Garniture supplémentaire: Frites, haricots verts, riz long grain et sauvage, salade verte, tagliatelles	1 600 pts	4,00 €

LE CÔTÉ VÉGÉTAL

Salade aux couleurs d'Automne 🍷 13,90 € 5 560 pts Mâche, endives rouges, champignons, betteraves Chioggia, carottes jaune, chou rouge		
Risotto aux champignons 🍷 19,90 € 7 960 pts		
Salade de fruits de saison 🍷 8,90 € 3 560 pts Accompagnée d'un sorbet citron		

LES FROMAGES

Trio de fromages normands AOP 🇫🇷 3 600 pts 9,00 €
Camembert, Livarot, Pont L'évêque, purée de figues
Bourgogne Hautes Côtes de Nuir AOC Domaine Picard 13,90€

LES DESSERTS

Café gourmand 5 160 pts 12,90 €
Douceurs et pâtisseries

Bourdelot Normand à la pomme 🍏 3 560 pts 8,90 €
Confiture de lait, glace vanille

Riz au lait 4 360 pts 10,90 €
Façon Teurgoule, cannelle

Crème brûlée à la vanille 3 960 pts 9,90 €
Madeleine tiède

Crème au chocolat 4 760 pts 11,90 €
Espuma de Mascarpone

Brioche perdue 3 960 pts 9,90 €
Glace à la crème d'Isigny, caramel au beurre salé

LES COUPES GOURMANDES

	1 boule	2 boules	3 boules
	1 600 pts	2 400 pts	3 200 pts
	4,00 €	6,00 €	8,00 €

Glaces et sorbets au choix
Vanille, chocolat, café, fraise, pistache, citron, mandarine, caramel beurre salé

Dame Blanche 3 560 pts 8,90 €
3 boules glace vanille, crème fouettée, coulis chocolat

Café Liégeois 3 960 pts 9,90 €
2 boules glace café, 1 boule glace vanille, crème fouettée, coulis café

Chocolat Liégeois 3 960 pts 9,90 €
2 boules glace chocolat, 1 boule glace vanille, crème fouettée, coulis chocolat

Impériale Mandarine 4 760 pts 11,90 €
3 boules sorbet mandarine, liqueur mandarine

Colonel 4 760 pts 11,90 €
3 boules sorbet citron et vodka

LA FORMULE VILLATARA ENTRÉE + PLAT + DESSERT 39,00 €

Œufs cocotte

OU

Velouté de Butternut



Faux filet de bœuf 200gr

OU

Blanquette de Lorre



Crème brûlée à la vanille

OU

Bourdelot Normand à la pomme

LA CARTE DES BOISSONS

LES APÉRITIFS

Kir vin blanc, Kir normand à la crème Carrtron 10CL (Cassis, mûre, pêche, framboise, fraise des bois)	2 800 pts	7,00 €
Kir Royal Fouquer's Brur, SA à la crème Carrtron 10CL (Cassis, mûre, pêche, framboise, fraise des bois)	5 600 pts	14,00 €
Martini Bianco, Rosso, Rosato, Dry, Campari 5CL	3 600 pts	9,00 €
Pommeau, Porto Graham's, Suze 5CL	3 200 pts	8,00 €
Ricard, Pastis 51 2CL	2 800 pts	7,00 €

LES CHAMPAGNES

	10CL	75CL
Fouquer's Brur	5 200 pts 13,00 €	28 000 pts 70,00 €
Fouquer's Brur Rosé	5 600 pts 14,00 €	32 000 pts 80,00 €
Moët & Chandon Impérial Brur	6 800 pts 17,00 €	40 000 pts 100,00 €
Moët & Chandon Impérial Brur Rosé	7 600 pts 19,00 €	44 000 pts 110,00 €
Moët & Chandon Ice Impérial		44 000 pts 110,00 €
Veuve Clicquot Brur		44 000 pts 110,00 €
Veuve Clicquot Brur Rosé		48 000 pts 120,00 €

LES BIÈRES ET CIDRE

PRESSION

Heineken, Pelforth blonde, Panaché 25CL	2 400 pts	6,00 €
Affligem du moment, Monaco 25CL	2 800 pts	7,00 €
Affligem Carmin, IPA Lagunitas 25CL	3 200 pts	8,00 €

BOUTEILLE

Hapkin, Mort subire Kriek ou White 33CL	3 600 pts	9,00 €
Desperados 33CL	3 200 pts	9,00 €
Heineken O.O sans alcool 33CL	2 400 pts	6,00 €

CIDRE

	15CL	37,5CL	75CL
Cidre de Normandie artisanal pur jus IGP Daufresne	2 400 pts 6,00 €	4 800 pts 12,00 €	6 000 pts 15,00 €

LES SOFTS

Jus de fruits et nectar Granini 25cl Orange, tomate, pomme, multivitaminé, ananas, pamplemousse rose, abricot	1200 pts	6,00 €
Schweppes Agrum, Schweppes Indian tonic, Orangina, Fuzerea 25CL	1200 pts	6,00 €
Coca-Cola Zero, Coca-Cola, Oasis 33CL	1200 pts	6,00 €
Red Bull 25CL	1400 pts	7,00 €
Vittel 25CL	800 pts	4,00 €
Perrier 33CL	1200 pts	6,00 €
Vittel, San Pellegrino 50CL	1200 pts	6,00 €
Vittel, San Pellegrino 100CL	1400 pts	7,00 €

BOISSONS CHAUDES

Café, Décaféiné	700 pts	3,50 €
Double café, Double décaféiné	1000 pts	5,00 €
Cappuccino, Chocolat	1200 pts	6,00 €
Thés & infusions	1000 pts	5,00 €
Café crème	800 pts	4,00 €
Café Viennois, Chocolat Viennois	1400 pts	7,00 €

LES ALCOOLS ET DIGESTIFS

Irish Coffee, Normandy Coffee 14CL	5 600 pts	14,00 €
Tequila Olmeca 4CL	4 400 pts	11,00 €
Malibu coco, Cointreau, Bailey's, Get 27, Get 31, Passoa 5CL	3 600 pts	9,00 €

GIN

Gordon's 4CL	4 000 pts	10,00 €
Bombay Sapphire 4CL	4 800 pts	12,00 €

VODKA

Smirnoff rouge 4CL	4 000 pts	10,00 €
Belvedere 4CL	4 800 pts	12,00 €

WHISKIES

J&B Rare, William Lawson 4CL	4 000 pts	10,00 €
Jack Daniel's Tennessee Whiskey, Jameson Irish Whiskey 4CL	4 800 pts	12,00 €
Johnnie Walker Black Label 12 ans 4CL	5 200 pts	13,00 €
Chivas Regal 12 ans, Cardhu single Malt 12 ans 4CL	6 000 pts	15,00 €
Chivas Regal 18 ans 4CL	8 000 pts	20,00 €

RHUM

Rhum Saint James blanc 4CL	3 600 pts	9,00 €
Bacardi Carta Blanca 4CL	4 000 pts	10,00 €
Havana 3 ans, Bacardi Carta Oro 4CL	4 400 pts	11,00 €

COGNAC

Cognac Hennessy VS 4CL	6 000 pts	15,00 €
------------------------	-----------	---------

ARMAGNAC

Armagnac Château de Laubade 4CL	4 000 pts	10,00 €
---------------------------------	-----------	---------

CALVADOS

Calvados Christian Drouin Sélection AOC Pays d'Auge 4CL	3 600 pts	9,00 €
Calvados Père Magloire XO AOC Pays d'Auge 4CL	6 000 pts	15,00 €

EAU-DE-VIE

Eau de vie de poire ou framboise Williams Joseph Carron 4CL	3 600 pts	9,00 €
---	-----------	--------

ACCOMPAGNEMENTS

Softs (sodas & jus de fruits) 10CL	600 pts	3,00 €
Red Bull 10CL	1 000 pts	5,00 €

COCKTAILS

Americano maison 9CL Campari, Martini Dry & Martini Rosso	4 400 pts	11,00 €
Tequila Sunrise 20CL Tequila Olmeca, Jus d'orange, sirop de grenadine	5 200 pts	13,00 €
Sex on the Beach 20CL Vodka Smirnoff, liqueur de pêche, jus d'orange, jus de cranberry	5 200 pts	14,00 €
Mojito 14CL Rhum Havana, menthe fraîche, citron vert, sucre de canne Monin & Perrier	6 000 pts	15,00 €
Aperol Spritz ou St Germain Spritz 14CL Apérol ou Liqueur St Germain, Perrier & Prosecco (vin pétillant italien)	5 200 pts	13,00 €
Cosmopolitan 10CL Vodka Smirnoff, Cointreau, jus de citron, jus de cranberry	5 600 pts	14,00 €
Pina Colada 14CL Rhum Havana, jus d'ananas, lait de coco, sirop de sucre de canne	6 000 pts	15,00 €

LES COCKTAILS SANS ALCOOL

Le fruit des îles 20CL Jus de banane, jus de mangue, sirop de grenadine	3 200 pts	8,00 €
Virgin Pina Colada 20CL Jus d'ananas, lait de coco, sirop de sucre de canne	3 600 pts	9,00 €
Virgin mojito 14CL Menthe fraîche, citron vert, sirop sucre de canne & Limonade	3 600 pts	9,00 €

CARTE DES VINS

VINS ROUGES

	15CL	75CL
Chinon AOP Les Roches cachées	9,90 €	49,00 €
Graves AOC Château la Garance	13,90 €	69,00 €
Côtes du Rhône Villages AOC Plan de Dieu	7,90 €	39,00 €
Saint Nicolas de Bourgueil AOP domaine Javeaux	8,90 €	44,00 €
Bourgogne Hautes Côtes de Nuir AOP Domaine Picard	13,90 €	69,00 €
Bordeaux supérieur AOC Le "B" de Maucaillou	9,90 €	49,00 €
Côtes de Bourg AOC Château Nodoz	6,90 €	34,00 €
Brouilly AOP La chapelle de Venenge	7,90 €	39,00 €
Saint Estèphe AOC Héritage de le Bosc	13,90 €	69,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	6,90 €	34,00 €
Saint Emilion Bio AOC Château Gaillard les Cabanes	13,90 €	69,00 €
Côte du Rhône Bio AOC Cairanne Domaine Alary	12,90 €	64,00 €

VINS BLANCS

Viognier IGP Pays d'Oc Domaine de la Baume	8,50 €	42,00 €
Pouilly Fumé AOC Le Lorient Joseph Mellot	12,90 €	64,00 €
Côtes de Gascogne IGP Saint Luc XVIII	7,50 €	37,00 €
Muscader Sèvre et Maine sur Lie AOP Château du Cléray	6,90 €	34,00 €
Sancerre AOC Les Collinettes Joseph Mellot	12,90 €	64,00 €
Bourgogne Aligoté AOC Domaine Mommenssin	10,90 €	54,00 €
Chablis AOC J. Moreau et fils	13,90 €	69,00 €
Gewurztraminer AOC Signature Wolfberger	10,90 €	49,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	6,90 €	34,00 €
Macon-Igé AOC Prosper Maufoux	11,90 €	59,00 €
Cheverny AOP Les Martines	9,90 €	49,00 €
Côte du Rhône AOC Domaine Grand Veneur	8,90 €	44,00 €

VINS ROSÉS

Côtes de Provence AOP Maur & More, Château Saint Maur	7,50 €	37,00 €
Bandol AOP Restanques Moulins	10,90 €	54,00 €
Côtes de Provence AOP Barrière Domaine Roger Zannier	8,50 €	42,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	6,90 €	34,00 €

LA LISTE DES PRODUITS ALLERGENES DE LA CARTE EST DISPONIBLE SUR DEMANDE
Les vins contiennent des sulfites
Origine des viandes bovines: se référer au porte-menu situé à l'entrée du restaurant

Prix en euros net TTC (TVA selon législation en vigueur) Service compris. Toute consommation doit être accompagnée d'un ticket de caisse.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez consommer avec modération.
En respect de la législation avec les débitants d'alcool, et dans l'intérêt de tous, la vente de boissons alcoolisées cessera une demi-heure avant la fermeture de l'établissement. Dans ce cadre, la Direction se réserve également le droit de cesser la vente de boissons alcoolisées dès qu'elle l'aura jugé nécessaire. Paiements acceptés: espèces, chèques, cartes bancaires, chèques vacances, chèques déjeuners, chèques de table, tickets restaurant (hors week-end et jours fériés). Ne sont pas acceptées les cartes American Express, Diners Club.
Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr



Generali

Attestation d'assurance Responsabilité Civile



La Compagnie **Generali IARD** dont le siège est situé 2 Rue Pillet Will 75009 Paris, atteste par la présente qu'elle garantit par contrat "Responsabilité Civile" N° **AP693278**, pour la période du **01 novembre 2022** au **31 octobre 2023**, la Société :

**GROUPE LUCIEN BARRIERE
RUE D'ARTOIS
75008 PARIS**

Agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale :

**CASINO DE TROUVILLE
Place du Maréchal Foch
14360 TROUVILLE SUR MER**

est assuré au titre des polices Responsabilité Civile Tous Risques n° **AP693278**, souscrites auprès de notre société par GROUPE LUCIEN BARRIERE et dont l'objet est d'indemniser à raison de toutes les sommes que l'Assuré sera légalement tenu de verser en réparation des dommages corporels, matériels et immatériels les dommages à autrui survenant dans le cadre des activités couvertes par ladite police.

Nonobstant les limites ci-dessus, la police comprend des sous-limites spécifiques.

La responsabilité de l'Assureur n'excédera pas les limites susmentionnées pour un seul sinistre combiné et dans l'ensemble au cours d'une période d'assurance, quel que soit le nombre d'Assurés, de sinistres ou d'actions intentés.

Ce certificat est délivré à titre indicatif et ne confère aucun droit au titulaire du certificat. Elle ne modifie, n'étend ni n'altère la couverture offerte par la police originale ci-dessus et ses avenants.

Il est valable pour la période du **01/11/2022** au **31/10/2023** sous réserve des clauses de suspension ou d'annulation des garanties prévues par la police d'origine et ses avenants.

Fait à Paris, le 16/11/2022

Generali IARD
Par délégation

GENERALI IARD
SA au capital de 94 630 300 euros
Entreprise Régie par le Code des Assurances
Siège Social : 2 Rue Pillet Will - 75009 Paris
RCS PARIS B 552 062 663

Morgane NIETO